

Bulletin municipal

LIZIO mag

www.lizio.fr

01 #
Janvier 2021





Sommaire

ETAT CIVIL 2020.....	2	OBC - JANVIER 2021.....	37
LE MOT DU MAIRE.....	3	OBC - JANVIER 2021.....	38
CONSEIL MUNICIPAL.....	3	OBC - JANVIER 2021.....	39
C.M. DU 17 JANVIER 2020.....	4	L'HÓ!.....	41
C.M. DU 21 FÉVRIER 2020.....	5	RETOUR AUX SOURCES.....	41
C.M. DU 9 MARS 2020.....	7	CAMION PIZZA.....	41
COMPTE RENDU DES RÉUNIONS 8 - 20.....		NOUVEAU! L'ESPACE ZEN.....	42
RAMASSAGE JOURNAUX - PAPIER.....	21	ATELIER D'ANNE C.....	42
AIRE CAMPING-CAR.....	22	PLOMBERIE GUILLERME.....	42
BIBLIOTHÈQUE.....	22	ATELIER TERRA MANUSIA.....	43
BANQUE ALIMENTAIRE.....	22	GUY DEMARLE.....	43
LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.....	22	VANINA SERIA.....	43
CARTE IDENTITÉ / PASSEPORTS.....	23	TAXI.....	43
ÉCHAPPÉES BELLES.....	23	VACANCES AU CALME.....	44
EMPLOYÉS MUNICIPAUX.....	23	CHAMBRES D'HÔTES.....	44
LE COLIS DE NOËL DES AÎNÉS.....	24	TUPPERWARE.....	44
LES MASQUES.....	24	LES DRÔLES DE DAMES.....	45
LES MOUSQUETAIRES.....	24	JUKEBOX ET FLIPPER.....	45
LUTTE CONTRE LES RAGONDINS.....	24	PROJET D'ASSOCIATION.....	45
COMMÉMORATION.....	25	IMAGEENE BY ALEXANDRA.....	46
ACTIVITÉS SPORTIVES.....	25	TERREMO'LOGIC.....	46
CYCLISME.....	26	MIAM GLOU ZICK.....	46
MAURÈNE.....	26	DANIEL VIVIER.....	47
LOUISON.....	26	BAR LE PETIT GLANEUR.....	47
SERVICE DU PORTAGE DE REPAS.....	26	COULEURS DE BRETAGNE.....	48
VENTE DE BOIS.....	27	RELI-ZIO.....	48
UNE OBLIGATION POUR LES PROPRIÉTAIRES: LE DÉBROUSSAILLEMENT DES TERRAINS SE TROUVANT À PROXIMITÉ DES HABITATIONS.....	27	FNACA.....	48
NUISANCES SONORES.....	27	COMITÉ DES FÊTES DE LIZIO.....	49
CHIENS EN DIVAGATIONS.....	27	LES GLANEURS DE LIZIO.....	49
DESTRUCTION DES CHARDONS.....	27	LIZIO DES 4 SAISONS.....	49
ECOMUSEE.....	28	GNOME PROD, AU VAL JOUIN.....	50
L'UNIVERS DU POÈTE FERRAILLEUR.....	28	ROSELIER STÉPHANE.....	50
MUSÉE DES CARRIÈRES.....	28	VANINA SEMERIA.....	50
LA VIE SCOLAIRE DU RPI LIZIO- CRUGUEL.....	30	POUSSE COQUILLE.....	51
PANNEAUPOCKET.....	32	JARDINS FAMILIAUX.....	51
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	33	LES CHASSEURS DE LA ST HUBERT.....	51
OBC - OCTOBRE 2020.....	36	VILLAGE TRÈS TONIQUE.....	51

ETAT CIVIL 2020



NAISSANCES

4 petites frimousses sont venues agrandir la famille Liziotaise dont :

- **Katell JOUBEL**, née le 2 septembre Trémillet

“ Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveau-nés ”



MARIAGES

3 couples se sont unis cette année dont :

- **Venci ANGUELOV** et **Audrey HAYS** Le 20 juin

“ Nos félicitations et meilleurs vœux aux mariés ”

DÉCÈS

Nous déplorons malheureusement les départs de 6 Liziotais cette année,

- Le 16 janvier **Marcel BAUCHÉ**, Tréveré
- Le 28 janvier **Josiane GOUBET**, Rue Colin
- Le 21 juin **Ernest FRUIT**, Tréveré
- Le 4 août . **Robert COUDRAY**, Sainte Catherine
- Le 20 août **Marcel GICQUEL**, Pourbelan
- Le 31 octobre ... **Bernard MALABOEUF**, Praquet

“ Nos sincères condoléances aux familles des défunts ”

La publication de l'état-civil de l'année est désormais liée à l'accord écrit des familles, certains noms ne figurent pas selon leur souhait.

Mairie de Lizio

✉ Rue des Forges - 56 460 LIZIO

Contact

☎ 02 97 74 92 67

✉ mairie-lizio@orange.fr

🌐 <https://www.lizio.fr/>

📘 <https://www.facebook.com/mairiedelizio/>

Horaire d'ouverture de la mairie :

Lundi : Fermée au public et de 13 h 30 à 17 h 00

Mardi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 - Fermée au public

Vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Directrice de la publication : Gwen GUILLERME

Crédits photos : Mairie de Lizio + Karine Schweitzer + Alain Guillard - Tiré à 440 exemplaires - Dépôt légal : 1864

Impression & réalisation : Imprimerie ST-Gilles - Groupe IMPRIGRAPH - ARRADON - www.iovcom.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Liziotaises, chers Liziotais

L'année 2020 fera date dans l'histoire, elle y restera ancrée comme « l'année de la pandémie ». La situation sanitaire inédite que nous traversons depuis mars dernier impose à chacun des contraintes qui nous obligent, par le bon sens, par la responsabilité, par la loi.

C'est dans ce contexte particulier et compliqué que le nouveau conseil s'est installé, difficulté augmentée par notre candidature tardive, car, comme vous le savez, en l'absence de candidat au poste de maire à moins de 15 jours du dépôt officiel des listes, j'ai acté ma candidature, non sans l'avoir mûrement réfléchi et avoir pris le maximum d'informations sur la fonction en générale et les capacités nécessaires pour l'occuper.

C'était avec l'appui et la confiance d'élus sortants et de nouveaux candidats, constituant une mixité non seulement femmes/hommes mais aussi d'âge et sociale très appréciable, mais tout en ayant également connaissance des compétences professionnelles des 4 employés municipaux que j'ai accepté de me lancer dans l'aventure du « Vivre ensemble à Lizio ».

L'année 2020 s'est achevée ; dire qu'elle a été pleine de rebondissements en raison de la pandémie est un euphémisme !

Au nom de tout le conseil municipal, je salue la résilience de la population ainsi que la capacité d'adaptation des employés municipaux dans ce contexte.

Si les traditionnels randos vtt, fête des artisans, marché de Noël entre autres n'ont pu avoir lieu, ce qui a été regrettable et regretté, Lizio a pu tout de même voir déambuler 60 artistes peintres le 05 juillet dernier dans le cadre d'un concours organisé par « couleurs de Bretagne », puis les caméras de l'émission de France 5 pour l'émission « Echapées belles » diffusée début septembre, qui ont mis en valeur le patrimoine Liziotais à travers un circuit Morbihannais.

2021 sera l'année au cours de laquelle nous allons nous atteler à faire de Lizio une terre d'accueil encore plus accueillante. Le beau projet « Lizio au vert » peut voir le jour (harmoniser les sites d'activités, les 4 musées et les nombreux hébergements, ajouter et rénover les panneaux d'informations, apporter divers aménagements dans le bourg, créer des sentiers et des espaces

détente, aménager le camping, obtenir une 2ème fleur et surtout montrer aux touristes que l'on peut prévoir aisément de passer plusieurs jours à Lizio sans s'ennuyer et en offrant des activités pour tous les goûts et tous les âges).

La rénovation de la chapelle Sainte Catherine est le gros dossier à venir. Il est nécessaire d'intervenir avant que les dégâts ne soient trop importants. Ce patrimoine inscrit aux monuments historiques mérite tous nos soins.

La mise en place du PCS (Plan communal de Sauvegarde) va également être au planning 2021. Ce document a toute son importance car il vise à organiser les moyens communaux existants afin de faire face aux situations d'urgences et compléter les actions des services de secours.

La mise en conformité de la carte communale avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du pays de Ploërmel est un dossier qui devra être traité également en 2021. Nous prendrons contact avec les propriétaires terriens Liziotais afin de travailler conjointement, avec l'attache d'un cabinet d'études prochainement nommé.

Et bien sûr nous allons faire perdurer les activités sur les temps de vacances pour nos jeunes Liziotais. L'expérience des vacances de la Toussaint ayant été très concluante et les retours de nos jeunes encourageants, il nous faut aussi penser à eux et leur offrir des moments de partage sur notre commune.

C'est donc un beau programme qui nous attend, et nous sommes toutes et tous impatients de le mettre en œuvre, je ne pense pas qu'il soit utile de vous en persuader !

Réjouissons-nous de fermer la porte à 2020, sans le moindre doute l'année la plus difficile depuis le début du siècle. Même si la crise n'est pas terminée, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2021 aussi belle que possible, qui individuellement et collectivement nous donne simplement l'occasion de nous retrouver, de vivre et d'espérer.

Pour l'équipe municipale

Les employés municipaux

Les membres du CCAS

Le Maire

Gwen GUILLERME

3

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Gwen GUILLERME disponible les après-midis en semaine et le samedi matin, sur rdv

Maires-Adjoint :

Monique VAILLANT : 1^{ère} adjointe en charge de la culture / tourisme / finances - disponible en semaine sur rdv

Eric MICHEL : bâtiments/espaces verts - disponible les fins de journées en semaine + samedi matin sur rdv

Sophie BUSSON : éducation/vie scolaire / communication / social - disponible les fins de journées en semaine sur rdv + samedi matin

Pascal BOURY : voirie / urbanisme - disponible les après midis en semaine, + samedi matin sur rdv

Conseillers Municipaux :

Virginie TISON - Céline BOURY MONNERAYE

Rachel DEROCHE - Jimmy CADIEU

Anthony COURANT - Sylvie SOEN

Alexandra LEGAVRE - Hervé MAHUAS





CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2020

Absent : M. BERNARD Hervé

**MODIFICATION DES STATUTS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Suite à la décision du conseil communautaire, en date du 28 novembre 2019, validant les statuts de la communauté de communes, et abrogeant la délibération communautaire précédente en date du 26 septembre 2019, les communes membres ont trois mois pour se prononcer, et ce, conformément à l'article L5211-17 du code des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, considérant que les statuts de la communauté de communes doivent être entérinés par la majorité qualifiée des conseils municipaux, les valide à l'unanimité tels qu'ils ont été présentés.

**PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2020 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, autorise Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2020
21	Immobilisations corporelles	30 116,28 €	7 529,07 €
23	Immobilisations en cours	113 987,26 €	28 496,81 €

4

BUDGET VILLAGE VACANCES

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2020
21	Immobilisations corporelles	53 991,66 €	13 497,91 €
23	Immobilisations en cours	77 000,00 €	19 250,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 300,00 €	575,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2020
23	Immobilisations en cours	30 304,53 €	7 576,13 €

BUDGET LOTISSEMENT DES CHEVRONS

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2019 (BP + DM)	Autorisation de crédits 2020 jusqu'au vote du BP 2020
16	Emprunts et dettes assimilées	90 585,50 €	22 646,37 €

VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2020

2020	
Association « Songes et Miroirs »	300,00
E.M.S.S.	110,00
Société Chasse « La Saint Hubert »	300,00
OGEC École St Joseph – St Jean à Ploërmel	426,65
OGEC École Sainte Jeanne d'Arc à Malestroit	426,65
Harmonie Fanfare Saint Marc	50,00
Ligue contre le cancer	180,00
Glaneurs Football	1 500,00
A.P.E.L. Lizio	1 900,00
Association des Donneurs de Sang	60,00
V.T.T. Lizio	160,00
Secours Populaire Français - Ploërmel	200,00
Secours Catholique	150,00
FNACA Lizio	200,00
Ass. Escapade Malestroyenne (Téléthon)	80,00
Rêves de clown	100,00
Association Dan Ar Koz - Sérent	100,00
Lizio des 4 saisons	400,00
Association Mille et Un Sourires	100,00

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ : WEB SIG MUTUALISÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
 - approuve la création de la plateforme « Système Information Géographique » pour permettre aux services des Communes membres d'utiliser ce logiciel,
 - valide la Charte d'utilisation du SIG de l'Oust à Brocéliande Communauté et du websig mutualisé du territoire du PETR Pays de Ploërmel pour les usagers du SIG, ainsi que les documents de création d'utilisateur s'y référant.

ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE : CONTRAT D'ASSOCIATION 2020

Par 13 voix pour et 2 abstentions, les membres du conseil municipal décident le versement d'un montant de 426,65 euros par élève de classe élémentaire et de 1 385,65 euros par élève de classe maternelle pour l'année 2020 au vu de la liste arrêtée des élèves présents au 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Le montant inscrit au budget primitif 2020 sera de 30 280,60 euros.

VENTE DE LA PROPRIÉTÉ CADASTRÉE ZM 96, AU LIEU-DIT : LE TEMPLE

Le conseil municipal décide de vendre la propriété communale, cadastrée section Z.M. n° 96, située au lieu-dit « Le Temple ». Le prix de vente est fixé à 4 000,00 euros.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2020

Absents : M. BERNARD Hervé, Mme BUSSON Sophie, Mme GUILLERET Nathalie

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019, DRESSÉ PAR M. BIORET, RECEVEUR

Le conseil municipal, a déclaré que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET	VOTE		
	Pour	Contre	Abstention
Commune	14		
Village Vacances	14		
Assainissement	14		
Transport Scolaire	14		
Insectarium	14		
Lotissement des Chevrons	14		

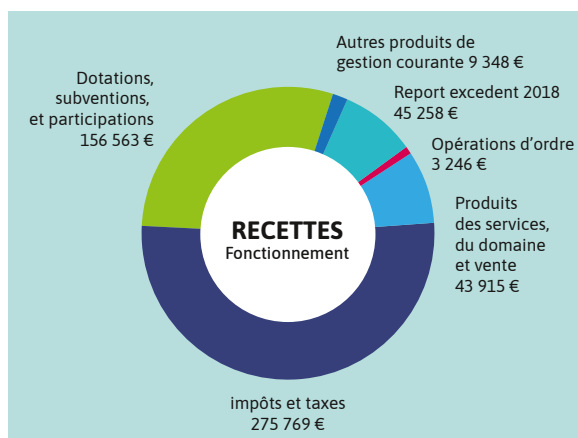
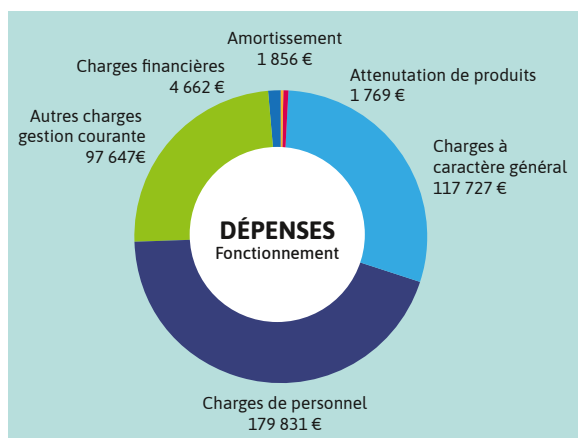


COMPTE ADMINISTRATIF 2019

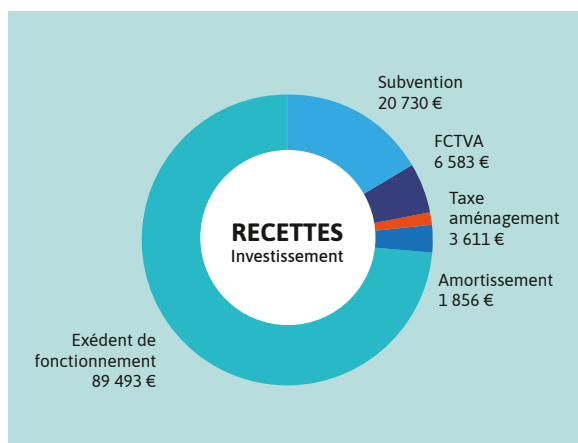
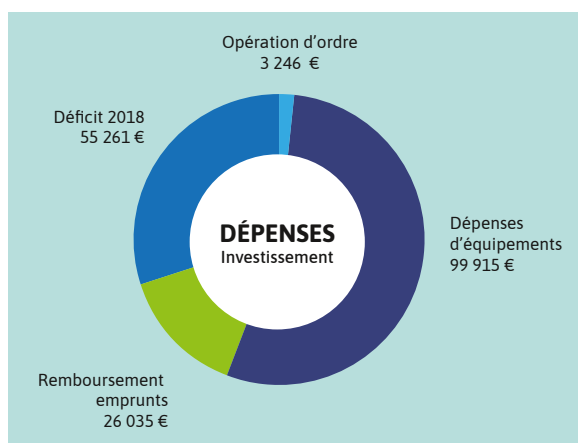
Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

BUDGET	VOTE		
	Pour	Contre	Abstention
Commune	13		
Village Vacances	13		
Assainissement	13		
Transport Scolaire	13		
Insectarium	13		
Lotissement des Chevrons	13		

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : SECTION DE FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : SECTION D'INVESTISSEMENT



BIBLIOTHÈQUE : CONVENTION DE PARTENARIAT LIZIO/ SAINT GUYOMARD / SÉRENT

Le conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place de ce partenariat entre les trois communes : Lizio, Sérent et Saint Guyomard pour la bibliothèque.

La convention a pour objectif de préciser les axes de partenariat à mettre en œuvre ou à développer entre les bibliothèques des trois communes pour :

- favoriser l'accès des citoyens à la lecture, au savoir, à l'information et à la culture,
- améliorer et développer l'offre de services des bibliothèques sur leur territoire,
- faciliter la réalisation d'actions culturelles, d'animations et de projets en commun.

DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ASSOCIATION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU RÉSEAU – JOSSELIN.

Le Maire a porté à la connaissance de l'assemblée la demande de subvention présentée par l'association des écoles catholiques du réseau à Josselin. Dans le cadre du partenariat avec l'association Forum, les élèves du réseau (Lanouée, Les Forges, Josselin, Guégon, Saint Servant Sur Oust, Guillac, Cruguel, Lizio, Héliéan et La Croix Héliéan) présentent un spectacle tous les 4 ans. Cette année, celui-ci aura lieu du 2 au 7 avril 2020 au centre culturel de Josselin. Ce projet rassemble environ 800 élèves. M. Le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 100,00 euros à l'association. Après délibération et vote à main levée (5 voix pour, 2 abstentions et 7 voix contre), le conseil municipal décide de ne pas accorder de subvention.

ASSAINISSEMENT : DÉSIGNATION D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (A.M.O.)

Le conseil municipal est informé que le contrat pour délégation par affermage du service public d'assainissement collectif arrive à échéance le 31 décembre 2020. Il convient donc de désigner un bureau d'études pour Assistance au Maître d'Ouvrage. L'offre présentée par le cabinet AQUILEX est retenue pour un montant de 4 550,00 euros hors taxes.

QUESTIONS DIVERSES

- **Sentier nature** : Le sentier nature sera prolongé. Des photos seront installées à l'arrière de la mairie. La deuxième partie de ce projet sera finalisée pour la Fête de l'Automne organisée par l'Association « Lizio des 4 Saisons ». Un budget de 1 500,00 euros est attribué à ce projet.
- **Compte Épargne Temps** : Un dossier sera déposé auprès

du Centre de Gestion du Morbihan afin de permettre la mise en place du compte épargne temps pour les agents communaux.

- Après un vote à main levée, par 12 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide d'entreprendre des travaux d'isolation au niveau de la cantine scolaire. Le devis de l'entreprise E. COYAC est approuvé pour un montant de 2 052,00 euros TTC.
- L'assemblée valide également les devis de l'entreprise Alain MACÉ pour le remplacement des paliers de la cloche 3 et le remplacement du moteur de tintement de la cloche 2 au niveau de l'église « Notre Dame du Lys ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

Absents : M. BERNARD Hervé, Mme GUILLERET Nathalie

TAUX IMPOSITION 2020

Le conseil municipal décide d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2020 :

Taxe d'habitation :	14,16 %
Foncier bâti :	13,24 %
Foncier non-bâti :	49,37 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 « COMMUNE »

Le budget primitif 2020 proposé au vote du Conseil Municipal s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 783 000,00 euros (565 000 euros en fonctionnement et 218 000 euros en investissement) avec une recette attendue au titre des impôts locaux de 200 096,00 euros.

Le Conseil Municipal adopte les budgets annexes qui s'équilibrent de la façon suivante :

- Lotissement des Chevrons** (776 266,17 euros) :
 Section de fonctionnement : 389 935,71 euros
 Section d'investissement : 386 330,46 euros
- Transport Scolaire** (42 203,07 euros) :
 Section de fonctionnement : 33 809,54 euros
 Section d'investissement : 8 393,53 euros euros
- Assainissement** (136 174,34 euros)
 Section de fonctionnement : 70 735,49 euros
 Section d'investissement : 65 438,85 euros
- Village Vacances** (283 177,59 euros)
 Section de fonctionnement : 145 711,00 euros
 Section d'investissement : 137 466,59 euros
- Insectarium** (36 945,99 euros)
 Section de fonctionnement : 13 519,00 euros
 Section d'investissement : 23 426,99 euros



RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019

L'excédent de la section fonctionnement est affecté en report à nouveau, en section fonctionnement, pour un montant de :

- 31 757,44 euros pour le budget « Assainissement »,
- 56 419,14 euros pour le budget « Lotissement des Chevrons »,
- 531,79 euros pour le budget « Insectarium ».

Le déficit de la section fonctionnement en fin d'exercice 2019 est affecté en report à nouveau, en section fonctionnement, pour un montant de :

- 3 307,15 euros : budget « Transport Scolaire »,
- 84 851,96 euros : budget « Village Vacances ».

INSECTARIUM : LOCATION DE GÎTE

Le conseil municipal décide de louer à l'Insectarium de Lizio un gîte du 29 mars 2020 au 30 août 2020 afin d'y accueillir ses différents stagiaires pour un loyer mensuel de 285,00 euros, charges en sus.

AFFERMAGE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

Le conseil municipal approuve le programme de renouvellement proposé par la SAUR dans le cadre de la délégation par affermage du service d'assainissement collectif ; à savoir les réalisations suivantes pour un montant hors taxes de 8 036,00 euros (mise hors d'eau du coffret électrique existant, mise en place d'une télétransmission, d'une poire de niveau et d'une clôture au niveau de la station du Val Jouin).

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Absent : Néant

ÉLECTION DU MAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrages blancs : 3
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

Nombre de suffrages obtenus :

Mme Gwenaël GUILLERME, avec 12 voix, a été proclamée : Maire.

CRÉATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif global du conseil municipal. Par 12 voix pour et 3 abstentions, il est décidé la création de quatre postes d'adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT

- Premier tour de scrutin :
- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrages blancs : 2
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7
- Mme VAILLANT Monique, avec 13 voix, a été proclamée : Premier Adjoint au Maire.

ÉLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT

- Premier tour de scrutin :
- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8 M.
- MICHEL Éric a été élu : deuxième adjoint au maire.

ÉLECTION DU TROISIÈME ADJOINT

- Premier tour de scrutin :
- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Mme BUSSON Sophie, par 15 voix, a été élue troisième adjoint au maire.

ÉLECTION DU QUATRIÈME ADJOINT

- Premier tour de scrutin :
- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de suffrages blancs : 1
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8
- M. BOURY Pascal, avec 14 voix, a été proclamé : quatrième adjoint au maire.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

Absents : M. CHEDALEUX Paul-Gilles, M. MARTIN Jonathan

DÉMISSION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En début de réunion, Mme GUILLERME, Maire, a fait part au conseil municipal de la démission de M. Paul Gilles CHEDALEUX et M. Jonathan MARTIN. Ceux-ci ont remis une lettre de démission à la mairie, ce mardi matin 9 juin 2020. Ces démissions ont été réceptionnées et prises en compte par les services de la Préfecture.

FIXATION DU NOMBRE ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- fixe à cinq le nombre de représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, complétés de cinq membres autres que les conseillers municipaux, nommés par Le Maire,
- procède à la désignation des représentants du conseil municipal du Centre Communal d'Action Sociale : Mme Monique VAILLANT, Mme Sophie BUSSON, Mme Rachel DEROCHE, Mme Virginie TISON et Mme Sylvie SOEN.



DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame Le Maire les délégations suivantes :

- 3 - de procéder, dans les limites des montants d'emprunts inscrits au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et à l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- 4 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 5 - de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- 6 - de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- 7 - de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- 8 - de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
- 9 - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,
- 11 - fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- 16 - d'intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, quelle que soit la nature de ces actions,
- 17 - de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 1 500,00 euros.

DÉSIGNATION DES DÉLÈGUES OU RÉFÈRENT DANS DIVERS SYNDICATS OU ORGANISMES

MORBIHAN ÉNERGIES

M. Pascal BOURY
M. Jimmy CADIEU

EAU DU MORBIHAN

Mme Gwen GUILLERME
M. Hervé MAHUAS

C.N.A.S.

Collège des élus :
Mme Rachel DEROCHE
Collège des agents :
Mme Monique GUILLAUME

ALESE - Sérent

Mme Gwen GUILLERME
Mme Céline BOURY MONNERAYE

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

(Pays de Ploërmel)
Mme Sylvie SOEN
Mme Sophie BUSSON

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU MORBIHAN

Titulaire : Mme Rachel DEROCHE
Suppléant : M. Hervé MAHUAS





REPertoire Electoral Unique : Mise en place de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

La commission de contrôle des listes électorales sera représentée au sein du conseil municipal par :

- Mme Céline BOURY MONNERAYE, conseillère municipale titulaire,
- M. Jimmy CADIEU, conseiller municipal suppléant.

Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication

Sont élus au sein de la commission d'appel d'offres et d'adjudication les personnes ci-dessous désignées :

Madame Le Maire

Titulaires :

- M. Pascal BOURY
- M. Hervé MAHUAS
- Mme Alexandra LEGAVRE

Suppléants :

- Mme Céline BOURY MONNERAYE
- Mme Sylvie SOEN
- M. Anthony COURANT

Commission de Délégation de Service Public (Renouvellement de la Délégation par Afermage du Service Public d'Assainissement Collectif)

Après vote, la commission se compose comme suit :

Présidente :

Mme Le Maire

Titulaires :

- M. Pascal BOURY
- M. Hervé MAHUAS
- Mme Monique VAILLANT

Suppléants :

- M. Anthony COURANT
- M. Éric MICHEL
- M. Jimmy CADIEU

Convention Cadre d'Accès aux Services Facultatifs Proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Morbihan

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Morbihan accompagne les collectivités publiques en mettant en place des services facultatifs conçus pour répondre aux besoins et aux exigences spécifiques de l'action publique.

Le conseil municipal décide de reconduire l'adhésion au groupement de moyens constitué entre le Centre de Gestion du Morbihan et les employeurs publics adhérents.

Modification des Loyers Communaux Liée au Coronavirus

Le Conseil Municipal a été informé que la crise sanitaire liée au COVID 19 entraîne, du fait de la fermeture imposée à certaines entreprises et artisans, la perte de chiffre d'affaires.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de modifier les loyers comme suit :

- Exonération en totalité du loyer d'avril et mai 2020 pour la société GNOME PROD (700,00 €), M. Florent BIDAUD (100,00 €), Mme Judith DARRICOTTE (160,00 €), Mme Karine SCHWEITZER (100,00 €), Mme Jennifer OUSSET (100,00 €), Mme Anne Cécile BOURY (409,90 €), Mme Danielle PAILLER (350,00 €), la société BOURDON BRETON (941,96 €),

Indemnités de Fonction du Maire et des Adjointes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 1 voix contre, une voix pour l'option 1 et une voix pour l'option 2, a approuvé l'option 3 (proposée par Mme Le Maire) de répartition des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints, qui seront versées mensuellement à compter du 26 mai 2020 :

- Mme GUILLERME Gwenaél, Maire : 32,14 % de l'indice 1027,
- Mme VAILLANT Monique, 1^{er} adjoint : 11,57 % de l'indice 1027,
- M. MICHEL Éric, 2^e adjoint : 09,56 % de l'indice 1027,
- Mme BUSSON Sophie, 3^e adjoint : 09,56 % de l'indice 1027,
- M. BOURY Pascal, 4^e adjoint : 09,56 % de l'indice 1027.

Commission Voirie

La commission « Voirie » se compose de la façon suivante :

- Monsieur Pascal BOURY, Maire Adjoint,
- Monsieur Éric MICHEL, Maire Adjoint,
- Monsieur Jimmy CADIEU
- Monsieur Anthony COURANT
- Monsieur Hervé BERNARD
- Monsieur René JOUANGUY
- Monsieur Jean VAILLANT
- Monsieur Bernard COURANT





DROIT DE PRÉEMPTION

L'assemblée a pris connaissance de la délibération en date du 2 octobre 2006 sur l'exercice du droit de préemption par la commune sur la parcelle cadastrée section A.B. n° 8. À cette date, le conseil municipal a accepté cette vente sous réserve que le futur acquéreur cède ensuite à la commune (le prix restant à débattre) une bande de terrain d'environ 4 mètres de large en bordure de sa parcelle cadastrée section AB 212 afin de permettre de raccorder par un sentier pédestre le parking communal (parcelle AB 161) à la Rue de la Résistance.

La famille en question a sollicité la municipalité pour l'annulation de la délibération prise le 2 octobre 2006.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas revenir sur la décision prise en octobre 2006.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

Excusées ayant donné procuration : Mme SOEN Sylvie à M. COURANT Anthony, Mme LEGAVRE Alexandra à Mme VAILLANT Monique

CORRESPONDANT DÉFENSE

A été élu en qualité de correspondant défense : M. Eric MICHEL.

FDGDON LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

A été élu en qualité de délégué au FDGDON dans le cadre de la lutte contre les ragondins : M. Anthony COURANT.

MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Le conseil municipal décide d'instituer le compte épargne temps pour les agents communaux (plafond de 60 jours maximum). Ce dispositif permet de capitaliser des jours de congé non pris puis de les solder ultérieurement de manière continue ou fractionnée.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Madame Le Maire informe l'assemblée que la commission communale des impôts directs doit être renouvelée. Il convient de présenter une liste de 24 personnes. La désignation des commissaires (6 titulaires et 6 suppléants) sera ensuite effectuée par le directeur général/départemental des finances publiques. Le conseil municipal désigne donc les personnes dont les noms suivent :

- 1 Monique VAILLANT
- 2 Sophie BUSSON
- 3 Éric MICHEL
- 4 Pascal BOURY
- 5 Céline BOURY MONNERAYE
- 6 Alexandra LEGAVRE
- 7 Rachel DEROCHE
- 8 Sylvie SOEN
- 9 Jimmy CADIEU
- 10 Hervé MAHUAS
- 11 Virginie TISON
- 12 Gabriel COURANT - Les Castillez
- 13 Marie-Annick BAUCHÉ
- 14 Marie-Madeleine GUILLAUME
- 15 Danielle NIZAN
- 16 Guy EPAILLARD
- 17 Pascal BRESSOLLE
- 18 Hervé BERNARD
- 19 Sophie DESMOTS
- 20 Marie-Pierre MAHIAS
- 21 Monique EMERAUD
- 22 Marie-Rose BUSSON
- 23 Gilles BADOUEL
- 24 Philippe BRUNEAUX

LOCATION POUR STAGIAIRES (GNOME PROD)

Le conseil municipal décide de louer à l'association GNOME PROD un gîte du 27 juin 2020 au 31 août 2020 afin d'y accueillir ses différents stagiaires. Ce gîte sera loué mensuellement : 285,00 euros, charges en sus.

ENQUÊTE PUBLIQUE : SARL PB PLUM VOLAILLES

Projet d'extension d'un élevage avicole à Sérent

Une enquête publique relative au dossier présenté, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, par la Sarl PB Plum Volailles, dont le siège social est situé au lieu-dit « La Ville Au Gal » à Plumelec (56420), en vue d'exploiter, après extension, un élevage avicole de 64 100 emplacements de volailles au lieu-dit : Trédano à Sérent, est ouverte du lundi 29 juin 2020 au vendredi 31 juillet 2020, en mairie de Sérent.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal, par 3 abstentions et 10 voix pour, émet un avis favorable au projet.

MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE : PROGRAMME 2020

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise « CHARIER T.P. SAS » à Theix (Morbihan) pour le programme de travaux de voirie 2020 pour un montant T.T.C. de 28 691,16 euros.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

À chaque élection du conseil municipal, il est procédé à la mise en place des commissions communales. À cet effet, elle propose que soient créées les commissions suivantes :



**DÉSIGNATION
DES MEMBRES
DES COMMISSIONS
COMMUNALES (suite)**

**Commission : Éducation/Vie
Scolaire/Jeunesse et Sports**

Sophie BUSSON
Monique VAILLANT
Rachel DEROCHE
Céline BOURY MONNERAYE
Pascal BRESSOLLE

**Commission : Affaires Culturelles/
Tourisme**

Monique VAILLANT
Alexandra LEGAVRE
Sylvie SOEN
Rachel DEROCHE
Auguste COUDRAY
Alain GUILLARD
Robert COUDRAY
Corinne THIRIOT
Christiane JIGOREL
Insectarium de Lizio
Catherine COUDRAY
Nathalie JOUBEL

**Commission : Bâtiments/Salles
municipales**

Éric MICHEL
Pascal BOURY
Monique VAILLANT
Sophie BUSSON
Jimmy CADIEU
Johann LEBLANC

**Commission : Communication/Vie
des quartiers/Associations**

Sophie BUSSON
Monique VAILLANT
Alexandra LEGAVRE
Hervé MAHUAS
Céline BOURY MONNERAYE
Virginie TISON
Corinne THIRIOT
Jean DE METZ
Délégués du quartier

Commission Finances

Ensemble du Conseil Municipal

**Commission : Environnement/
Développement Durable**

Éric MICHEL
Pascal BOURY
Virginie TISON
Rachel DEROCHE
Alexandra LEGAVRE
Pascal BRESSOLLE
Alexis PUISSANT
Gilles BADOUEL

**Commission : Urbanisme/Assai-
nissement/Eau/Cimetière**

Pascal BOURY
Éric MICHEL
Jimmy CADIEU
Anthony COURANT
Gabriel COURANT, Les Castillez
Nathalie JOUBEL

Commission Economique

Monique VAILLANT
Hervé MAHUAS
Alexandra LEGAVRE
Jean DE METZ

**COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AOUT 2020**

Excusée ayant donné procuration :
Mme TISON Virginie à Mme VAILLANT
Monique
Excusée : Mme BOURY MONNERAYE
Céline

**CANTINE SCOLAIRE ANNÉE
2020-2021
TARIF DES REPAS**

Le prix du repas servi aux enfants de
l'école Sainte Thérèse pour l'année
2020-2021 est fixé à 3,10 euros.

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE
TARIFS 2020-2021**

La garderie périscolaire est ouverte
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 07 h 30 à 08 h 40 et de 16 h 20 à
18 h 30 (à 7 h 00 sur demande, en cas
de nécessité).

Les tarifs de la garderie (par enfant),
qui s'appliquent dès 16 h 20, sont
les suivants pour l'année scolaire
2020/2021 :

- Le matin de 7 h 00 à 7 h 30 : . 0,50 €
 - Le matin de 7 h 30 à 8 h 40 : Gratuit
 - De 16 h 20 à 16 h 35 : Gratuit
 - De 16 h 35 à 18 h 00 : 0,50 €
 - De 18 h 00 à 18 h 30 : 0,50 €
- 2,00 € supplémentaires par enfant,
par tranche de 15 minutes, si dépas-
sement de l'horaire.

**CANTINE SCOLAIRE
CHOIX D'UN PRESTATAIRE**

Le contrat conclu avec la société
CONVIVIO étant arrivé à expira-
tion, après étude de différents
devis, le conseil municipal, à
l'unanimité, a décidé de retenir
la proposition faite par la société
RESTORIA, pour une durée d'un
an.

**ASSAINISSEMENT :
RAPPORT SUR LE PRINCIPE
DU CHOIX DE MODE DE
GESTION**

Les membres du conseil municipal
ont pris connaissance du rapport
sur le principe du choix de mode
de gestion concernant l'exploitation
du service public d'assainissement
collectif de notre commune.

La délégation de service public
permet de faire supporter les risques
techniques et commerciaux à un tiers
tout en le responsabilisant vis-à-vis
de la qualité globale du service public
rendu. Les exigences du service
d'assainissement, en particulier en
termes de qualité de préservation de
la salubrité publique et de l'environ-
nement, des astreintes et de délais
d'intervention, sont plus facilement
garanties par un délégataire qui a la
possibilité de mutualiser ses moyens
matériels et humains sur un secteur
plus grand et mieux adapté.

Les membres du conseil municipal,
à l'unanimité, émettent un avis
favorable à la proposition de délégation
par affermage de la gestion du
service public d'assainissement de la
commune de Lizio.

RÉFÉRENTE ACCESSIBILITÉ

Dans le prolongement de la charte
d'engagement dans une démarche
expérimentale d'accessibilité en
Morbihan, Mme Monique VAILLANT,
Maire Adjoint, est désignée en qualité
de : Référente accessibilité pour la
commune de Lizio.

**DROIT DE PRÉEMPTION :
VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ,
RUE DU STADE**

Avisé par Maître LE BIHAN-LAVIGNAC sur la vente de la propriété de M. Mme WILLIAMS, Rue du Stade, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles ZE 279, 280 et 283.

Par contre, une convention sera conclue entre la mairie et les futurs acquéreurs afin d'imposer à ces derniers de ne pas apposer de clôture à l'avant de la propriété cadastrée section Z.E. n° 279, côté droit (gîte), en bordure de voie, à la limite du terrain communal cadastré section Z.E. n° 9 ; ceci afin de ne pas entraver l'accès des cars vers le parking de la salle socio-culturelle.



**DE L'OUST À BROCELIANDE
COMMUNAUTÉ :
REPRÉSENTATION DE LA
COMMUNE AU SEIN DE
DIVERSES COMMISSIONS**

Les élus ci-dessous sont nommés délégués au sein des commissions mises en place au sein de la communauté de communes :

Finances, Mutualisation et proximité, Patrimoine

Titulaire : Pascal BOURY
Suppléant : Gwenaël GUILLERME

C.L.E.C.T.

Titulaire : Gwenaël GUILLERME
Suppléant : Monique VAILLANT

Développement du territoire

Titulaire : Hervé MAHUAS
Suppléant : Alexandra LEGAVRE

Attractivité du territoire

Titulaire : Alexandra LEGAVRE
Suppléant : Monique VAILLANT

Environnement

Titulaire : Éric MICHEL
Suppléant : Hervé MAHUAS

Aménagement du territoire

Titulaire : Jimmy CADIEU
Suppléant : Anthony COURANT

Services aux familles

Titulaire : Sophie BUSSON
Suppléant : Céline BOURY
MONNERAYE

Emploi, Insertion, Social

Titulaire : Rachel DEROCHE
Suppléant : Sylvie SOEN

**DÉSIGNATION DES
MEMBRES DES
COMMISSIONS
COMMUNALES**

Suite à cette réception de la délibération du 10 juillet 2020 relative à la création des commissions communales, les services préfectoraux ont avisé les services de la mairie que les commissions communales de droit commun sont « composées exclusivement de conseillers municipaux ».

Le conseil municipal décide de créer les commissions suivantes (délibération qui remplacera celle du 10 juillet 2020) :

Commission : Éducation/Vie Scolaire/Jeunesse et Sports

Sophie BUSSON
Monique VAILLANT
Rachel DEROCHE
Céline BOURY MONNERAYE
Virginie TISON

Commission : Affaires Culturelles/Tourisme

Monique VAILLANT
Alexandra LEGAVRE
Sylvie SOEN
Rachel DEROCHE

Commission : Bâtiments/Salles municipales

Éric MICHEL
Pascal BOURY
Monique VAILLANT
Sophie BUSSON
Jimmy CADIEU

Commission : Communication/Vie des quartiers/Associations

Sophie BUSSON
Monique VAILLANT
Alexandra LEGAVRE
Hervé MAHUAS
Céline BOURY MONNERAYE
Virginie TISON

Commission Finances

Ensemble du Conseil Municipal

Commission : Environnement/ Développement Durable

Éric MICHEL
Pascal BOURY
Virginie TISON
Rachel DEROCHE
Alexandra LEGAVRE

Commission : Urbanisme/Assainissement/Eau/Cimetière

Pascal BOURY
Éric MICHEL
Jimmy CADIEU
Anthony COURANT

Commission Economique

Monique VAILLANT
Hervé MAHUAS
Alexandra LEGAVRE

Le Maire est automatiquement membre de toutes les commissions.





VENTE DU CAR SCOLAIRE

**TRANSFERT DE
COMPETENCE :
TRANSPORT SCOLAIRE**

**(DE L'OUST À BROCÉLIANDE
COMMUNAUTÉ)**

De L'Oust à Brocéliande Communauté, par délibération en date du 4 juillet 2019, a décidé : « la reprise, par la communauté de communes, de l'organisation secondaire du Transport Scolaire des primaires à compter du 1^{er} septembre 2020 ».

La commune de Lizio, fonctionnant en régie, la communauté de communes avait alors souhaité connaître sa position quant à l'avenir du personnel et du véhicule affecté au service. Le conseil municipal avait proposé les deux solutions suivantes :

1^{re} Solution :

La commune vend le car à la communauté de communes

- Vente du car au prix de l'Argus : 14 500,00 euros + 3 000,00 euros en raison du faible kilométrage (environ 25 000 km)
- Signature d'une convention pour mise à disposition du personnel

2^e Solution :

La commune conserve le car

- Signature d'une convention pour mise à disposition du car et du personnel
- De L'Oust à Brocéliande Communauté remboursera à la commune de Lizio les frais relatifs aux charges de personnel ainsi qu'au suivi du bon fonctionnement du car : Assurances, Gasoil, Formation FCO, Entretien (vidange, pneu, ...) , Contrôles obligatoires, Achat des cartes conducteur et carte car, de même que les grosses réparations et remise en état du véhicule à neuf en cas de dégradations ou d'accident, etc.

De l'Oust à Brocéliande Communauté propose le rachat du car scolaire au prix de : 17 000,00 euros. Le conseil municipal décide de vendre le car scolaire à la communauté de communes au prix proposé par celle-ci. Une convention sera réalisée avec De l'Oust à Brocéliande Communauté pour la mise à disposition du personnel.

**SUPPRESSION DE LA REGIE :
TRANSPORT SCOLAIRE**

L'organisation du transport scolaire ayant été reprise par la communauté de communes, le conseil municipal décide de supprimer la régie « Transport Scolaire » qui était en place au sein des services municipaux liziotais.

**CCAS DE SÉRENT :
DEMANDE DE
PARTICIPATION AU SERVICE
DE PORTAGE DE REPAS**

Le C.C.A.S. de Sérent, assurant le portage de repas sur notre commune pour 8 bénéficiaires, sollicite la commune pour une participation au déficit, soit un montant de 3 956,07 euros pour 2019 ; ce qui correspond à la livraison de 1.662 repas.

Le conseil municipal décide de ne pas participer au déficit engendré par le service de portage de repas à Sérent. Il invite le C.C.A.S. de Sérent à facturer aux bénéficiaires le repas au prix coûtant.

**PRIME EXCEPTIONNELLE
AU BÉNÉFICE DES AGENTS
COMMUNAUX EXPOSES AU
COVID 19**

Il a été rappelé à l'assemblée que le gouvernement a prévu le versement d'une prime exceptionnelle aux agents qui ont été soumis à un surcroît significatif de travail, que ce soit en présentiel ou en télétravail, pendant la crise sanitaire.

Par une voix contre et onze abstentions, les critères d'octroi n'étant

pas remplis, le conseil municipal décide de ne pas verser aux agents communaux cette prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID 19. Néanmoins, l'assemblée réfléchira à la mise en place d'une prime de reconnaissance afin de remercier le personnel communal de son implication en général et d'être revenu travailler sur la base du volontariat.

**ACQUISITION D'UNE
TONDEUSE JOHN DEERE
17570**

Après étude des devis, le conseil municipal a décidé d'acquérir une tondeuse frontale Pro John Deere 17570 pour un montant TTC de 30 600,00 euros. Cet achat bénéficiera du financement spécial collectivité au taux de 0 % sur cinq échéances.

**DÉLÉGATION
D'INSTRUCTION DU DROIT
DES SOLS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1/ délègue l'instruction du droit des sols à « De l'Oust à Brocéliande Communauté » par l'intermédiaire du service d'instruction des autorisations du droit des sols mutualisé de « Ploërmel Communauté » ;

2/ Accepte que Madame Le Maire signe la convention établie avec « De l'Oust Brocéliande Communauté » et « Ploërmel Communauté », relative au règlement de fonctionnement du service relatif à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

Celle-ci s'applique exclusivement à l'instruction des :

- Permis de Construire (PC) ;
- Permis d'Aménager (PA) ;
- Permis de Démolir (PD) ;
- Déclarations Préalables (DP) ;
- Certificats d'Urbanisme d'Information (CUa) au sens de l'article L.410-1-a du code de l'urbanisme ;
- Certificats d'Urbanisme Opérationnel (CUb) au sens de l'article L.410-1-b du code de l'urbanisme.

QUESTIONS DIVERSES

- OGEC École Sainte Thérèse :

le Président de l'OGEC, sollicitant un versement complémentaire dans le cadre du contrat d'association 2020, le conseil municipal a convenu de remettre cette décision à une prochaine réunion. Il sera demandé à M. COGARD d'intervenir lors de celle-ci afin d'apporter des précisions sur cette demande.

- Sécurité bourg/hameaux :

Une commission, élargie à l'ensemble du conseil municipal, est mise en place afin d'étudier les endroits sensibles de la commune qui posent problème au niveau de la sécurité (vitesse excessive, sécurité des piétons, ...).

- Pour faire suite à la promesse électorale, des réunions par villages seront organisées prochainement.

- Le Père Jean De La Croix :

Il a sollicité une subvention auprès des communes dont il avait la charge auparavant pour un projet à Madagascar. Il est convenu de prendre contact avec les autres communes pour étudier ce qui peut être fait (3 absentions – 9 voix pour).

- Projet Multisport :

Mme Sophie BUSSON présente au conseil municipal le projet multisport qui consiste à faire découvrir aux jeunes de Lizio diverses activités sportives durant les vacances scolaires.

- Chapelle Sainte Catherine :

Mme Monique VAILLANT propose à l'assemblée la mise en place d'un groupe de surveillance à la chapelle Sainte Catherine. Ce groupe serait composé de personnes bénévoles, voisines de la chapelle. Ainsi, cette chapelle pourrait bénéficier d'une amplitude d'ouverture plus importante. Un inventaire des travaux à prévoir sur ce bâtiment communal sera également réalisé.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

M. Pascal BOURY représentera la commune de Lizio au sein du comité partenarial : De L'Oust à Brocéliande Communauté, Chambre d'Agriculture et ADEME dans le cadre du plan Climat (PCAET).

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

Absents : Néant

ASSAINISSEMENT TARIFS 2021

REDEVANCE ASSAINISSEMENT	2,20 euros par mètre cube consommé	
PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	1 300,00 euros	
ASSAINISSEMENT : FORFAIT APPLIQUÉ AUX FOYERS S'ALIMENTANT EN EAU DE PUIITS	Foyer 1 personne	50,00 m3
	Foyer 2 personnes	80,00 m3
	Foyer 3 personnes et +	110,00 m3

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS 2020

Constatant qu'il est impératif pour la commune de continuer le plan de lutte contre les ragondins, le conseil municipal a décidé d'accorder 240,00 euros à l'association de chasse Saint Hubert en 2020 dans le cadre de cette action.

PARTICIPATION AUX REPAS DE CANTINE POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN ULIS

L'assemblée a pris connaissance de la situation de certains enfants de la commune scolarisés en classe spécialisée. Les repas pris à la cantine, étant d'un prix plus élevé que ceux servis à la cantine scolaire de Lizio (3,10 €), le conseil municipal :

conscient du fait que ces enfants ne peuvent être scolarisés à Lizio, décide de prendre en charge, pour l'année 2020-2021, la différence de prix du repas servi à la cantine pour ces enfants (0,55 euro pour l'école Sainte Jeanne d'Arc à Malestroit et 1,80 euro pour l'école Saint Joseph à Ploërmel).

ENTRETIEN DES SENTIERS PÉDESTRES 2020

Deux bénévoles liziotais assurant l'entretien des sentiers pédestres (sentier botanique pour le premier et sentier des landes pour le second), tout au long de l'année et ceci, avec leur propre matériel, il leur sera accordé 500,00 euros chacun pour l'année 2020.

FIXATION DES CRÉDITS AFFECTÉS À LA FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseil municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2,5 % du montant des indemnités des élus (organismes de formations agréés). Chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat.



FIXATION DE DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE 2021

VENTE DE BOIS

Vente de bois sur pied : 20,00 le stère.

CAMPING

- Par personne 1,80 euro
- Par enfant de moins de 7 ans 1,10 euro
- Par voiture 1,80 euro
- 2 roues (+ 125 m3) 1,80 euro
- Tente, Caravane 2,00 euros
- Électricité 2,50 euros
- Camping-Car 4,00 euros

GÎTES : Tarif de location au week-end pour 2021

- 1 nuitée : 80,00 euros, charges en sus
 - 2 nuitées : 130,00 euros, charges en sus
 - 3 nuitées : 150,00 euros, charges en sus.
- Caution, non encaissée : 200,00 euros

LOCATION MENSUELLE, CHARGES EN SUS

COUR DES ARTISANS

	Locataire	2021
Cour des artisans	Rez-de-chaussée	80,00 €
Cour des Artisans	Étage	50,00 €

GÎTES : TARIF 2021 DE LOCATION POUR LA SEMAINE ET LE MOIS

	Octobre à avril	Mai, juin et septembre 1 ^{re} semaine de juillet Dernière semaine d'aout	juillet et aout
Semaine	160,00 €	180,00 €	
Mois *	235,00 €	285,00 €	265,00 € la semaine

* Minimum de location : 2 mois, charges en sus

* Tarif au mois non applicable en juillet et aout

Tarif de location au mois en juillet et aout au cas où les gîtes ne seraient pas loués à la semaine : 550,00 euros.

FORFAIT MÉNAGE 2021

Il sera appliqué un tarif de 25,00 euros l'heure pour l'ensemble des gîtes et des salles communales si un forfait ménage devait être facturé après la location de ces bâtiments.

GÎTES : LOCATION À L'ANNÉE EN 2021

- Gîtes 1 à 6 : 325,00 euros
- Gîtes 38, 39, 62 : 350,00 euros
- Gîte 20 : 370,00 euros
- Caution : 1 mois de loyer

GÎTES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX : FACTURATION POUR CHARGES

- Électricité, heures pleines : 0,20 € / kWh
- Électricité, heures creuses : 0,15 € / kWh
- Électricité, GÎTES du Val Jouin : 0,17 € / kWh
- E.D.F., Abonnement par mois : 11,43 euros
- Gaz : consommation x 1,85 euro
- Eau, par mois : 15,24 euros pour deux personnes
et 30,48 euros par mois
au-delà de 2 personnes par location

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Année 2021			
Tarifs à la journée	Caution	Commune	Extérieur
Associations et école liziotaise	0,00	0,00	XXX
Vin d'honneur : mariage et obsèques	0,00	0,00	55,00
Réunion, conférence, assemblée générale	200,00	0,00	110,00
Manifestations à but commercial, bal, fest-noz ou autres, vente, démonstrations, sauf associations liziotaises	200,00	130,00	210,00
Mariages, banquets, fête de famille, 1 repas, Uniquement la salle	200,00	155,00	235,00
Mariages, banquets, fête de famille, 2 repas, Uniquement la salle	200,00	210,00	270,00
Mariages, banquets, fête de famille, 1 repas, Salle et office	200,00	270,00	345,00
Mariages, banquets, fête de famille ; 2 repas, Salle et office	200,00	340,00	410,00
Location de la salle, 2 jours consécutifs	200,00	445,00	580,00
Uniquement pour les liziotais : Vaisselle, en dehors de la salle	50,00	0,00	XXX
Uniquement pour les liziotais - verres pour vin d'honneur	50,00	0,00	XXX

PHOTOCOPIES 2021

2021	NOIR & BLANC	COULEUR Particulier	COULEUR Associations liziotaises
A4 Recto	0,20 €	1,00 €	0,50 €
A4 Recto/Verso	0,40 €	2,00 €	1,00 €
A3 Recto	0,40 €	1,00 €	0,50 €
A3 Recto/Verso	0,60 €	2,00 €	1,00 €

LOCATION DU PATRONAGE : TARIFS 2021

- Une soirée : 75,00 €
- 1 journée : 100,00 €
- ½ journée, le midi : 55,00 €
- Pique-nique, le midi : 25,00 €
- Montant de la caution : 200,00 €

REMBOURSEMENT D'UN ACOMPTE VERSE POUR LA LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Un particulier ayant été contraint d'annuler la réservation de la salle socio-culturelle en raison de la réglementation sanitaire due au COVID 19, il lui sera remboursé l'acompte versé, soit : 155,00 euros.

CONCESSION AU CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM

- Année 2021
- Concession sur 20 ans (2 m²) : 105,00 euros
 - Concession trentenaire (2 m²) : 145,00 euros
 - Concession cinquantaire (2 m²) : 200,00 euros
 - Caverne (case enterrée) 160,00 euros pour 20 ans
 - Case aérienne 475,00 euros pour 20 ans
 - Redevance pour utilisation « Livre du souvenir » : 45,00 euros pour 15 ans

TARIF POUR ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES AUX JEUNES LIZIOTAIS

Mme Sophie BUSSON ayant présenté le panel d'activités sportives offert par PROFESSION SPORT 56, le conseil municipal fera appel à leur service durant les vacances scolaires. Dans un premier temps, ces diverses activités seront proposées aux jeunes liziotais durant quatre après-midis pendant les vacances de la Toussaint. Cette découverte de différents sports sera facturée aux familles : cinq euros par enfant et par après-midi.



EMPRUNT AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE POUR L'ACQUISITION D'UNE TONDEUSE JOHN DEERE

Le conseil municipal accepte la proposition faite par le Crédit Agricole du Morbihan pour un prêt destiné à financer l'acquisition de la tondeuse JOHN DEERE dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en euros.....	30 600,00
Objet.....	Acquisition d'une tondeuse
Durée.....	5 ans
Taux fixe (l'an).....	0,000 %
Périodicité des échéances.....	Annuelle
Type d'amortissement.....	Échéances constantes
Montant des échéances.....	6 120,00 €
Première échéance.....	20 janvier 2021
Frais de dossier.....	90,00 euros

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE ET DU CONTRAT D'AFFERMAGE 2019

Le compte d'affermage du service assainissement ainsi que le rapport annuel du délégataire de ce service (SAUR) pour l'année 2019 ont été présenté au conseil municipal. Revient à la commune au titre de l'année 2019 une somme de 19 005,81 euros.

En ce qui concerne la conclusion du rapport annuel, il est préconisé au niveau de la station du Val Jouin : la mise hors d'eau du coffret électrique de commande, la mise en place d'une télétransmission et d'une poire de niveau.

SUBVENTION FOURNITURES SCOLAIRES

Le conseil municipal a reçu les membres de l'OGEC École Sainte Thérèse et de l'UDOGEC. Ceux-ci ont informé les membres de l'assemblée sur le fonctionnement financier de l'école.

Suite à cette information, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 100,00 euros par enfant scolarisé à l'école Sainte Thérèse à la rentrée de septembre 2020 pour l'acquisition de fournitures scolaires.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

Absents : M. CADIEU Jimmy et M. MAHUAS Hervé

TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE D'URBANISME AUX COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATION

Les communautés de communes et d'agglomération qui ne sont pas déjà compétentes en matière de plan local d'urbanisme le deviendront, de plein droit, le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Le texte prévoit que, si dans les trois mois précédents cette date, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse le transfert de compétence en matière d'urbanisme à la Communauté de Communes d'Oust à Brocéliande Communauté.

BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal émet un avis favorable aux décisions modificatives ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT			
Dépense Inv.	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	1 000,00 €
Dépense Inv.	2315-101	Installations, matériel et outillage techniques	- 1 000,00 €
BUDGET COMMUNAL			
Dépense Inv.	165	Dépôts et cautionnements	100,00 €
Dépense Inv.	2313-98	Constructions	- 100,00 €
TRANSPORT SCOLAIRE			
Dépense Fonct.	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 300,00 €
Dépense Fonct.	6247	Transport de biens et transport collectif du personnel	- 1 300,00 €



ADMISSION EN NON VALEUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, estimant que tout a été fait pour récupérer certaines créances, décide d'inscrire :

- 110,46 euros en non-valeur sur le budget « Village Vacances »,
- 5,00 euros en non-valeur sur le budget « Commune ».

FDGDON : CONVENTION MULTISERVICES 2021-2023

Le conseil municipal décide de signer la convention multi-services pour les années 2021 à 2023 avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON).

Cette convention a pour objet de :

- de pérenniser l'accessibilité des services proposés par la FDGDON 56 aux communes,
- de proposer des solutions pour contrôler, maîtriser, réguler les populations d'organismes nuisibles et gérer les nuisances occasionnées par des animaux protégés.
- d'étudier toute demande des communes dans la limite du champ de compétence de la FDGDON 56.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU MORBIHAN CONVENTION RELATIVE À LA PRESTATION PAYE

La commune confie au centre de gestion de la fonction publique le soin d'effectuer toutes les opérations nécessaires au règlement de la paye du personnel et des indemnités des élus locaux. La convention prend effet à la date de signature pour s'achever le 31 décembre 2023.

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

La carte communale qui s'applique actuellement a été approuvée par le conseil municipal en 2005.

La révision de la carte communale permettra la mise en compatibilité de la carte communale avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). La révision de la carte communale permettra aussi de prendre en compte d'autres documents comme le Programme Local de l'Habitat (PLH) existant sur la communauté de communes ainsi que les nouvelles lois, en particulier les lois Grenelle 1 et 2 et la loi ALUR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'habiliter la commission municipale d'urbanisme pour représenter la commune aux réunions de travail et de solliciter une dotation de l'État, pour les dépenses liées à la révision de la carte communale.

TARIFS DE LOCATION 2021 POUR LES LOCAUX SITUÉS : RUE DES FORGES ET RUE DE LA CROIX CHAUFFAT

Par 11 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal vote les tarifs de location suivants pour l'année 2021 pour les locaux situés : Rue de la Croix Chauffat et Rue des Forges.

TARIF DE LOCATION AU MOIS

1 Rue des Forges	Rez-de-chaussée et étage	150,00 €
3 Rue des Forges	Rez-De-Chaussée	75,00 €
3 Rue des Forges	Étage	75,00 €
3 Rue des Forges	Rez-de-chaussée et étage	150,00 €
Rue de la Croix Chauffat		175,00 €

CONTRAT DE MAINTENANCE DES CLOCHES ET VÉRIFICATION DE LA PROTECTION CONTRE LA Foudre

L'entreprise ALAIN MACÉ assurera, pour 5 ans, l'entretien et la maintenance des installations campanaires au niveau de l'église « Notre Dame du Lys ». Les visites et interventions de maintenance systématiques des équipements ont pour but de réduire les risques de panne et de maintenir dans le temps les performances du matériel.

VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, décide de voter une prime exceptionnelle d'un montant de 1 600,00 euros brut à répartir entre les quatre agents communaux qui ont assuré la continuité des services de façon volontaire durant l'épidémie de COVID 19.

CHAPELLE SAINTE CATHERINE

Avec de prévoir les mesures à prendre pour la sauvegarde de la Chapelle Sainte Catherine, il a été fait appel à un architecte des bâtiments de France qui se déplacera sur la commune. Il sera établi un premier diagnostic sur les travaux à envisager sur cette chapelle.

LOTISSEMENT DES CHEVRONS : VENTE D'UN TERRAIN CONTIGÛ AU BASSIN DE RÉTENTION

Suite à la demande d'un particulier, le conseil municipal a décidé de vendre la partie de la parcelle Z.E. n° 442 qui se trouve en prolongement du bassin de rétention sur le lotissement des chevrons. Le prix de vente est fixé à 2,00 euros le mètre carré ; les frais de notaire et de géomètre, étant à la charge des acquéreurs.



DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PORTION DU DOMAINE COMMUNAL

Mme Le Maire fait part à l'assemblée qu'au niveau du hameau de Castillez, une petite partie d'une propriété privée se trouve sur le domaine communal. La régularisation de cette situation pourrait entraîner l'acquisition d'une partie de la voie communale et du chemin provenant de l'association foncière.

Le conseil municipal émet un accord de principe pour lancer l'enquête publique qui sera nécessaire à la cession de cette portion de terrain communal. (frais de bornage, d'acte notarié et d'enquête publique à la charge du demandeur).

QUESTIONS DIVERSES

- **M. Christian JIGOREL**, en qualité de porteur de projet associé, a présenté au conseil municipal le sentier nature actuel et le projet d'extension. Le coût de la seconde tranche a été estimé à 1 500,00 euros, projet adopté par le conseil municipal par 12 voix pour (1 abstention). Certains élus souhaiteraient qu'un regard moins négatif soit porté vers les agriculteurs et trouveraient un intérêt à ce que soient soulignés les efforts faits aussi de leur côté pour protéger la nature.

L'association Bretagne Vivante sera associée à ce projet. Une convention tripartite, visée et préparée en liaison avec les élus communaux, sera cosignée par Bretagne Vivante, la municipalité et l'association communale « Lizio des 4 saisons ».

- **Mme Monique VAILLANT** a fait part à l'assemblée de la mise en place d'un plan communal de sauvegarde pour la commune. Une commission composée du Maire et des Adjointes suivra ce dossier.

- **Les élus** ont pris connaissance d'un courrier en date du 12 octobre 2020 transmis par le Collectif Santé du Pays de Ploërmel. Ce collectif fait part de ses inquiétudes quant à la permanence des soins sur le territoire et le devenir du centre hospitalier de Ploërmel.

- **Stratégie touristique Destination Brocéliande** : la commune de Lizio va présenter un projet dans le cadre de la Destination Brocéliande, autour de l'univers « Bain de nature en Brocéliande ». Sur les cinq EPCI composant la Destination Brocéliande, seuls 5 sites/projets pilotes vont être identifiés, qu'ils soient publics ou privés. Les projets retenus bénéficieront de financements régionaux.

- **M. Éric MICHEL** représentera la commune au sein de l'association « Les Boucles de l'Oust à Brocéliande ».

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

Excusés ayant donné procuration : Mme TISON Virginie à Mme VAILLANT Monique, M. MAHUAS Hervé à M. BOURY Pascal

Excusée : Mme BOURY MONNERAYE Céline

Absent : M. COURANT Anthony

SEGILOG : CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATION DE SERVICES

Le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat avec la société SEGILOG pour les années 2021, 2022 et 2023. Ce contrat a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels avec documentation d'utilisation et fourniture par SEGILOG à la commune d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement (logiciels comptabilité, facturation, état civil, élections).

CONVENTION SATESE : ANNÉE 2021 À 2023

Afin de permettre la continuité de la mission, le conseil municipal a signé la convention définissant les missions du service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) et de l'observatoire départemental de l'assainissement collectif du Morbihan pour les années 2021, 2022 et 2023.

CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU MORBIHAN

La commune confie au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan le soin d'assurer, pour le compte de la collectivité, une surveillance médicale au profit de ses agents. (Convention 2021-2023)

SUPPRESSION DU BUDGET « TRANSPORT SCOLAIRE »

Suite à la prise de compétence « Transports Scolaires » par la communauté de communes, les membres du Conseil Municipal, ont décidé :

de valider la vente du minibus communal pour un montant de 17 000 € TTC,

la dissolution du budget « Transport Scolaire » au 31 décembre 2020,

de supprimer la régie associée.

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CHOIX DU DÉLÉGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT

Madame Le Maire a rappelé la procédure en cours relative à la délégation de service de l'assainissement collectif pour les stations d'épurations du bourg, Le Temple, Tréviquet et Le Val Jouin.

Suite à cette procédure, le conseil municipal a confié l'affermage du service de l'assainissement collectif à la SAUR pour 6 années.

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE : COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME

La commission communale d'urbanisme ci-dessous est mise en place afin de représenter la commune aux réunions de travail relatives à la révision de la carte communale :

- Mme Monique VAILLANT
- M. Éric MICHEL
- M. Pascal BOURY
- Mme Sophie BUSSON
- M. Anthony COURANT
- M. Jimmy CADIEU

LOTISSEMENT DES CHEVRONS : VENTE DE TERRAIN ENTRE LE LOT 7 ET L'ENCLAVE GAZ

Le conseil municipal, sous réserve que cela ne mette pas en péril la sécurité au niveau de la cuve de gaz située sur la parcelle ZE 381, décide de vendre la partie de la parcelle Z.E. n° 442 qui se trouve entre le lot 7 sur le lotissement des chevrons et l'enclave gaz.

Le prix de vente est fixé à 25,00 euros le mètre carré ; les frais de notaire et de géomètre, étant à la charge des acquéreurs.

SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal décide de verser, pour l'exercice 2020, une subvention d'un montant de 3 485,00 au budget CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

- **Mme Sylvie SOEN** souhaiterait que soient réalisés quelques aménagements au niveau de la bibliothèque : peinture, réorganisation au niveau des étagères, amélioration de l'éclairage, installation de coussins. Il est convenu de prendre contact avec l'école Sainte Thérèse pour la participation des enfants. Les adolescents de la commune pourraient également être sollicités pour une participation aux travaux et à l'accueil.

- **Destination Brocéliande** : Le dossier présenté par Lizio a été retenu. Le conseil municipal attend maintenant les directives du bureau d'études.

- **Chapelle Sainte Catherine** : L'étude se poursuit avec des prélèvements faits par Mme Géraldine FRAY et un diagnostic parasitaire au niveau de la charpente. En fonction du budget communal, il restera à déterminer le nombre de tranches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

- **Activités Nature** : Mme Sophie BUSSON fait une présentation des activités nature qui pourraient être mises en place avec les enfants dans le cadre du sentier nature.

- **Profession Sport** : Les activités sportives réalisées durant les vacances de la Toussaint ont remporté un vif succès. Il est donc convenu qu'elles soient reconduites durant les vacances scolaires en 2021.

- **M. Éric MICHEL** informe l'assemblée qu'il conviendra de prendre une nouvelle délibération pour la charte « Zéro Phyto ». Il sera organisé en 2021 une journée « Nettoyons la nature ».

RAMASSAGE JOURNAUX ET PAPIER

Vous avez des journaux, des livres, des pubs, des papiers ou des magazines dont vous ne voulez plus ? Ne les jetez plus mais donnez-les au profit des écoles !

Les écoles du RPI Cruguel Lizio les récoltent pour les recycler.

Les bénéficiaires de ce ramassage vont à l'A.P.E.L. (Association de Parents d'élèves) ou à l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Établissement Catholique) en fonction des besoins pour les loulous des écoles de nos communes.

Différentes dates de dépôt tout au long de l'année au local de la Croix Martin à Lizio et pour ceux qui voudraient les déposer au plus vite : l'abri de stockage, à gauche de l'école (entre le parc de jeux et l'école) à Cruguel reste ouvert toute l'année pour y déposer vos journaux, papiers, etc.





AIRE CAMPING-CAR

Il manquait d'emplacements cet été sur l'aire de camping-cars, qui a été très appréciée des touristes.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est maintenant munie d'une enseigne.

Les horaires sont :

- mercredi de 15h à 17h
- samedi de 10h à 12h

N'hésitez pas à venir afin de faire vivre la bibliothèque, les 4 bénévoles seront ravis de vous recevoir.

Adhésion annuelle : 5 €



LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours Populaire Français, installé à la maison des solidarités de Ploërmel, a pour vocation d'apporter une aide alimentaire aux familles les plus démunies.

Chaque semaine, lors des permanences du mercredi matin et vendredi matin, les familles aidées bénéficient d'une distribution alimentaire leur permettant de composer des repas équilibrés, en respectant les gestes barrières.

L'action du Secours Populaire ne se limite pas à une aide alimentaire :

Compte tenu de la situation sanitaire particulière, des séjours vacances ont eu lieu. En août dernier, certaines familles avec enfants ont pu découvrir la région de St Malo-Le Mont St Michel.

En fonction de notre stock de jouets, nous ferons une distribution de jouets aux enfants.

Un colis de Noël sera distribué à chaque famille, ainsi qu'aux personnes seules.

En 2021, dans le cadre des actions proposées par le Secours Populaire Français, nous travaillerons à intensifier notre offre de services complémentaires à l'aide alimentaire, qui reste la priorité de notre action.

Secours populaire Français, maison des solidarités,
rue B. Thimonnier, ZI du bois vert, Ploërmel
09 71 33 39 70 - spfploermel@orange.fr
Permanences le mercredi matin et vendredi matin,
de 9 heures à 11 heures.

BANQUE ALIMENTAIRE

Il est possible de bénéficier d'un colis alimentaire, si vous êtes MOMENTANÉMENT dans le besoin. Suivant les demandes (à renouveler tous les trimestres) et l'approvisionnement reçu par le canton, la mairie est dépositaire de denrées de première nécessité une fois par mois. N'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Vous pouvez également devenir bénévole et aider les membres du CCAS à collecter sur des journées précises, prenez contact !



CARTE IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité/passeports peuvent être déposées auprès de la mairie de Sérent, Malestroit, Ploërmel, ...

À Sérent, la réception des demandeurs se fait uniquement sur rendez-vous à prendre de préférence par internet sur le site <https://www.serent.fr> ou par téléphone au 02 97 75 93 57. La présence du demandeur est obligatoire et il vous sera demandé les originaux de tous les justificatifs dont voici, par exemple, la liste pour une demande de carte d'identité :

MAJEUR (Validité : 15 ans)

• **Ancienne carte nationale d'identité** (obligatoire pour tout renouvellement)

Ou • **Passeport** en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans

Ou • **1 copie intégrale d'acte de naissance** de moins de 3 mois si 1re demande, perte ou carte d'identité expirée depuis plus de 5 ans

• **Filiation à renseigner** : nom, prénom, date et lieu de naissance des parents

• **Si perte ou vol** : 25 € en timbres fiscaux + déclaration de perte en mairie ou déclaration de vol en gendarmerie ou commissariat

• **1 photo d'identité, sans lunettes, de moins de 6 mois**, conforme à la norme

• **Un justificatif de domicile de moins d'un an** : facture d'eau, d'électricité, téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation

Si résidence chez un tiers et jeune + 18 ans (stable + 3 mois) :

• Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

• Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

• Pièce d'identité de l'hébergeant

Cas Particuliers :

* Mariage/veuvage : extrait d'acte de mariage ou de décès

* Personne divorcée souhaitant garder le nom de l'ex-époux : le jugement de divorce mentionnant l'autorisation de garder le nom

MINEUR (Validité : 10 ans)

• **Ancienne carte nationale d'identité** (obligatoire pour tout renouvellement)

Ou • **Passeport** en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans

Ou • **1 copie intégrale d'acte de naissance** de moins de 3 mois si 1re demande, perte

• **Livret de famille**

• **Si perte ou vol** : 25 € en timbres fiscaux + déclaration de perte en mairie ou déclaration de vol en gendarmerie ou commissariat

• **1 photo d'identité**, sans lunettes, de moins de 6 mois

• **Un justificatif de domicile des parents** de moins d'un an : facture d'eau, d'électricité, téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation

Si mineur en garde alternée, les deux adresses doivent obligatoirement figurer sur le titre :

* soit le justificatif de domicile de chacun des parents + le jugement,

* soit le justificatif de domicile de chacun des parents + la convention + la pièce d'identité des deux parents

• **Carte nationale d'identité ou passeport** du représentant légal

• **Jugement de divorce ou de séparation**

ÉCHAPPÉES BELLES

Fin juin 2020, l'équipe d'« Échappées belles », le magazine de France 5, posait ses caméras à Lizio, chez Loïc Dehaine. Le documentaire a été diffusé le samedi 5 septembre 2020, à 20 h 30, en première partie de soirée sur France 5.



EMPLOYÉS MUNICIPAUX

C'est Noël avant l'heure pour Jean-Louis et Olivier les employés municipaux !

Un nouveau tracteur tondeuse équipé de l'option « mulching » vient remplacer le matériel actuel, ce qui leur fera gagner du temps et leur facilitera la tâche aussi bien sûr !





LE COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Cette année, du fait des mesures sanitaires en vigueur, les conseillers n'ont pas pu aller rendre visite aux aînés de la commune pour leur apporter les colis de Noël. La distribution s'est déroulée à l'entrée de la mairie. Lizio compte 120 bénéficiaires, nés en 1949 et avant. Un colis d'une valeur de 25 € a été offert à chacun.

Certains apprécient cette formule, d'autres nous ont dit préférer un repas permettant de passer un moment convivial.

À réfléchir pour le prochain Noël...



LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piègeurs bénévoles et la FDGDON 56. Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune (Arrêté Préfectoral du 26 mars 2013).

Ces animaux très prolifiques (1 couple engendre 90 individus en 2 ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers.

Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct avec les animaux ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur.

C'est pourquoi il vous est demandé de respecter le travail de ces piègeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau. La municipalité tient à remercier nos piègeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique

LES MASQUES

Ils font maintenant partie de nos objets familiers, mais en mars dernier, nous en manquions... Une belle solidarité s'est mise en place. Un grand merci aux couturières bénévoles, dont certaines sont d'ailleurs très jeunes, qui ont su réagir dans l'urgence et la bonne humeur pour fabriquer 750 masques ! BRAVO !



LE CIMETIÈRE ET LES MOUSQUETAIRES

Les allées principales du cimetière ont été bitumées précédemment, mais il restait beaucoup à faire pour limiter la repousse des herbes et par là même, réduire le temps passé par les employés communaux et les bénévoles, pour l'arrachage des pissenlits et autres plantes indésirables.

Les mousquetaires y ont donc consacré plusieurs jeudis matins. Ils ont effectué un beau travail en étalant une bâche entre les tombes et en la recouvrant d'une épaisse couche de gravillons. Ils ont ainsi donné une belle allure au cimetière et simplifié le nettoyage à venir, toujours dans l'esprit zéro phyto...Un très grand merci !



JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tache incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le



drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

ACTIVITÉS SPORTIVES PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT



Vous avez entendu parler du programme sportif proposé aux jeunes liziotais nés entre 2006 et 2013 pendant les vacances de la Toussaint ? Ceux qui ont participé ont adoré.

4 après-midi occupés avec diverses activités : hockey, kinball, course d'orientation, jeux traditionnels, biathlon et jeux de ballon

Une ambiance sympa entre les enfants et l'animateur de Profession Sport 56, un super respect des consignes, des rires et du sport : les enfants se sont amusés !

Vu le plaisir et l'envie des enfants, on renouvellera ces activités en février avec 2 après-midis et certainement aux autres vacances scolaires.





CYCLISME - MAURÈNE ET LOUISON TREGOUET

MAURÈNE

(Cadette 2^e année)

Médaillée de bronze au Championnat de France des cyclo-cross à Flamanville début janvier, puis Championne du Morbihan et de Bretagne sur piste (omnium) à mi-saison, sont les faits significatifs d'une année 2020 marquée par l'annulation de nombreuses épreuves et championnats : Covid oblige.

Dans l'espoir d'une année 2021 normale, elle rejoindra les rangs « juniors », toujours licenciée au véloce Vannetais et fera également partie de l'équipe féminine bretonne « Breizladies » avec pour objectif de figurer en bonne place sur les Coupes de France.



LOUISON

(Espoir 1^{re} année)

Il a réalisé une très bonne saison 2020 avec une victoire en 2^e catégorie sur la seconde manche du « Trophée Diwan Agglo », une place de 9^e et 13^e en première catégorie ainsi que nombreux top 10. Des résultats prometteurs et un palier franchi lui ouvrent de nouveaux horizons. Louison rejoindra ainsi pour l'année prochaine l'équipe de 2^e catégorie de Lanester.

SERVICE DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE DU CCAS DE SÉRENT POUR LE TERRITOIRE DE SÉRENT ET LES ALENTOURS

Vous éprouvez des difficultés à préparer vos repas, à faire vos courses ? Vous souhaitez consommer un repas équilibré, de qualité et adapté à vos besoins ? Vous pouvez faire appel au service du portage de repas à domicile de Sérent, de manière régulière ou temporaire, sans condition de ressources, d'âge ni de dépendance.

Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral. C'est pourquoi le CCAS de SÉRENT assure depuis plus de 30 ans une livraison à domicile des repas du midi.

Les plateaux composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert, de pain, beurre et condiments, sont préparés « maison » par le service de restauration de l'EHPAD « Les Deux Roches » de Sérent.

Sur prescription médicale, l'équipe s'adapte à vos régimes alimentaires (sans sel, sans graisse...) et à vos textures (coupée, hachée, modifiée).

En pratique : Les repas sont livrés en liaison froide, dans des barquettes alimentaires thermo-scellées micro-ondables. Ils sont à réchauffer chez soi, au four à micro-ondes. Les barquettes ne se déforment pas à la chaleur. Cependant, par sécurité, il est conseillé de les vider dans une assiette

avant de réchauffer afin d'éviter les brûlures lors de l'ouverture. Ces barquettes sont recyclables, et donc à mettre au bac jaune de vos ordures.

Afin de ne pas rompre la chaîne du froid, le livreur se chargera de mettre les barquettes dans votre réfrigérateur.

La distribution s'effectue le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 h 00 à 11 h 45. Les repas du mercredi, dimanche et jours fériés sont livrés la veille. Vous pouvez vous faire livrer chaque jour de la semaine OU seulement un ou plusieurs jours selon votre libre choix.

Les menus sont distribués chaque semaine, pour la semaine suivante.

Le tarif d'un plateau est de 10 €.

Les aides possibles :

- financières du Conseil Départemental (APA, Aide sociale aux repas) ou de votre caisse de retraite
- Fiscales : 50 % de crédit d'impôt sur le forfait livraison qui est de 4,12 €/livraison de plateau.

Renseignement possible auprès de Madame MADOUAS, Conseillère sociale du C.C.A.S. de Sérent au 02 97 75 98 44 ou ccas@serent.fr

VENTE DE BOIS

La commune vend du bois de chauffage sur pied (prix : 20,00 € le stère). Merci de vous adresser à la mairie qui vous indiquera où se trouve la parcelle de bois.



UNE OBLIGATION POUR LES PROPRIÉTAIRES : LE DÉBROUSSAILLEMENT DES TERRAINS SE TROUVANT À PROXIMITÉ DES HABITATIONS

Le propriétaire doit assurer à ses frais le débroussaillage de son terrain non-bâti situé à proximité d'un espace boisé ou non.



Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non-bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers ou ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

La jurisprudence a défini les contours de l'expression « motifs d'environnement » de façon large. Le juge a ainsi considéré qu'une végétation abondante et vigoureuse pouvait être considérée comme un motif d'environnement (Cour administrative d'appel de Nancy - 17.01.2008).

NUISANCES SONORES

L'article R1334-31 du code de la santé publique stipule :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »



Article R1337-7 du même code dispose qu'« est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R. 1337-6, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1334-31 ».

L'article R 1337-8 dispose que « les personnes physiques coupables des infractions prévues aux articles R. 1337-6 et R. 1337-7 encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit ».

Il apparaît donc que la loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ».

Il serait dommage d'en arriver là ; il est donc préférable dans le cas où les aboiements des chiens posent problème de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ceux-ci : dressage, collier anti-aboiement, ...



CHIENS EN DIVAGATIONS

Nous sommes parfois contactés à propos de chiens (et de chats) en divagation. Nous rappelons donc aux propriétaires de ceux-ci ces quelques principes :

Il est interdit de laisser divaguer les chiens. Penser à attacher ou enfermer votre chien durant la nuit.

Tous les chiens de 1^{re} et 2^e catégories ne peuvent être détenus par certaines personnes (mineurs, majeurs sous tutelle sauf autorisation contraire du juge des tutelles, personnes condamnées à certaines peines inscrites au casier judiciaire). La déclaration en mairie de détention de chiens relevant de ces 2 catégories est obligatoire. Ils doivent, pour circuler sur le domaine public, être tenus en laisse et muselés.

Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse.

Les chiens errants en état de divagation seront saisis et mis en fourrière. Les chiens identifiés ne seront restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.

Les contraventions relatives aux chiens en divagations seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

DESTRUCTION DES CHARDONS

Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent.

La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la durée de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.

L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite dans le cadre de l'entretien des bandes tampons. (Arrêté préfectoral Morbihan du 05.07.2010).



ECOMUSEE

Comme beaucoup en 2020, l'écomusée a connu une saison difficile mais nous sommes prêts à repartir de bon pied pour une 37e année en espérant que les conditions sanitaires s'améliorent le plus rapidement possible.

En cette fin d'année, suite à l'enrichissement continu de nos collections, nous avons procédé à de nouveaux aménagements à l'intérieur du musée, particulièrement au niveau du garage 1950, des jouets et du mobilier breton et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation que nous attendons l'ouverture de la prochaine saison. Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2021.



MUSÉE DES CARRIÈRES

Le musée des carrières sera ouvert au mois d'août comme d'habitude. et certains dimanches sur réservation à partir d'avril

bonne fin d'année à tous

C. Coudray



L'UNIVERS DU POÈTE FERRAILLEUR

La Ville Stéphant
56460 - LIZIO
02 97 74 97 94 - 06 87 02 62 79
contact@poeteferrailleur.com



art'melle
PEINTURE DECORATION
 JEANNE Armelle
 06 83 94 14 43
 E-mail : armelle.jeanne@wanadoo.fr
 Bransdy 56460 LIZIO

Le bien-être est aussi un apprentissage
 Gestion du stress et de la douleur
 Accompagnement en entreprise
 hôpital et université
Anita JOUBEL
 Docteur en sciences de la santé
 Enseignante de méditation laïque
 Conférence - Atelier - Retraite
 Parcours personnalisé
07 81 51 98 48
 www.anita-joubel.com

CHARPENTE
MICKAEL COURANT
 Le carouge
 56460 LIZIO
0 663 348 771
 mickaelcourant@orange.fr

Avant

Après



Épicerie Le Gal années 60



Église années 60



29



Avant-guerre 1945-1950



Café station joubel 1960



Merci à Alain Guillard de l'écomusée pour le prêt de ces photos d'époque.



LA VIE SCOLAIRE DU RPI LIZIO-CRUGUEL.

JANVIER ET FÉVRIER 2020

Les enfants se familiarisent avec la musique et surtout avec leur futur spectacle : un Opéra ! Chaque enfant aura un rôle précis et fera une représentation à Josselin en avril. Comme vous pouvez deviner, celui-ci n'a pas eu lieu en avril... c'est bien dommage de ne pas voir nos enfants montrer leur travail.



Carnaval

DE MARS À JUIN 2020

En mars commence le début de l'école à la maison pour tous les enfants, en même temps que le confinement de tous. Les maîtresses ont fourni les devoirs avec les corrections, organisé des petits concours pour stimuler les enfants à distance. Malgré la distance, les enfants se sont retrouvés dans une classe virtuelle : un bonheur de voir sa maîtresse et les copains/copines confinés.

À partir du 12 mai, les enfants reviennent 2 jours par semaine à l'école : le bonheur pour eux de venir en classe, même masqué. Pendant le confinement, la cour s'est embellie et ceci grâce aux bénéfiques des différentes manifestations de l'APEL : un circuit vélos, deux marelles et un tracé de terrain de jeux sont dessinés au sol. Les enfants sont ravis d'en profiter.

Le 22 juin, tous les enfants reviennent à plein temps dans les 2 écoles et ceci jusqu'aux grandes vacances. Coralie, maîtresse en CP/CE1, quitte l'école pour de nouvelles aventures.

SEPTEMBRE 2020

La rentrée ! Tout le monde est content de se retrouver après l'été. 87 enfants sont inscrits en ce début d'année : 43 sont originaires de Lizio, 44 de Cruguel. Les élèves de PS, MS, CM1 et CM2 sont scolarisés à Cruguel (43 élèves pour 2 classes). Les GS, CP, CE1 et CE2 restent à Lizio (44 élèves pour 2 classes). Le RPI prend son rythme de croisière : les navettes entre les écoles continuent et lors de certaines journées où tous les enfants se retrouvent dans une seule école.

L'équipe éducative pour cette nouvelle rentrée est composée de Carole Giquel, Françoise Touzé et Karine (remplaçante de Françoise le jeudi), institutrices à Lizio. Réjane Guillo (directrice du RPI) et Laetitia Picard sont à Cruguel. Maryvonne Jacob et Cindy Tattevin complètent l'équipe en tant qu'ASEM.

OCTOBRE 2020

Les enfants scolarisés à Lizio aidés de parents/grands-parents de Lizio et Cruguel ont ramassé des pommes. Les pommes sont vendues à la cidrerie : cela permet de récupérer de l'argent pour les activités des enfants, sorties, ... 10t100 ont été ramassées dans le verger près de l'école et dans celui mis à disposition par la famille Martin : tonnage 2019 largement dépassé !

Le vide-grenier organisé par le RPI Lizio-Cruguel a attiré plus de 850 visiteurs cette année. Le vide-grenier a été déplacé dans la cour de l'école : un succès tout en respectant les règles sanitaires.



Récolte des pommes



École CP CE1



École remise dicos



École sept 2020 jeu UGSEL RPI

NOVEMBRE 2020

Le cyclo-cross organisé à Cruguel au profit des écoles a malheureusement été reporté à 2021 (retenez la date : le 14 février 2021) .

Les élèves bénéficient de séance musique et les grands de Cruguel commencent à apprivoiser le micro... de la radio Timbre FM de Augan ! Le dernier jour, ils iront animer une émission. Qui sait si cela ne va pas révéler des vocations...



École GS CE2



École PS MS

DÉCEMBRE 2020

Tous les élèves scolarisés à Lizio ont commencé un cycle de piscine à Malestroit. 9 séances au programme jusqu'en février 2021. Trop sympa...

Avant les vacances, le Père Noël est venu à Cruguel apporter des cadeaux aux enfants. En même temps, la compagnie Brunovni est venue présenter son spectacle « Noël dans les étoiles » aux enfants (à l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas s'il sera maintenu. Au pire, les enfants en profiteront courant 2021).

Tout au long de l'année, l'APEL a organisé diverses ventes (gâteaux BIJOU, sapins de Noël, douceurs pour les fêtes de fin d'année). Cela continuera en 2021 : vous serez informés au fur et à mesure.

Comme pour toutes les associations, nous avons dû annuler plusieurs manifestations (repas, rando, kermesse, ...) mais cela n'empêche pas les parents de se mobiliser dès que c'est envisageable.

Pendant les vacances, l'OGEC a également entrepris des travaux de peinture dans les classes de Lizio ainsi que des travaux de maçonnerie (muret).



École départ Coralie



École CM1 CM2

QUELQUES INFOS POUR 2021

Les collectes de journaux continuent au hangar de la croix Martin à Lizio et près de l'école à Cruguel.

Le cyclo-cross est programmé le 14 février 2021.

Le carnaval aura lieu le 16 février 2021 dans les rues de Lizio

Le repas de l'école aura lieu le samedi 10 avril 2021 à Cruguel, la rando pédestre le dimanche 6 juin 2021 à Cruguel, la kermesse le vendredi 25 juin 2021 à Lizio et le vide-grenier le dimanche 17 octobre 2021 à Lizio.

Merci à tous pour vos participations à nos manifestations. Avec les bénéfiques, nous améliorons le quotidien des enfants avec l'achat de jeux et participations aux sorties scolaires



PANNEAUPOCKET

au service des habitants de la commune de LIZIO

La mairie de LIZIO se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



Retrouvez dès à présent toutes les villes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.



32

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2016, l'application est utilisée par plus de 4200 communes, écoles ... et 59 Intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



Pour plus d'informations :
Marie Serale – Chargée de communication
06 74 42 51 77 - communication@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com



Réglementation Pesticides

En tant que particulier vous êtes concernés

Depuis le 1er janvier 2019 (loi labbé), vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour désherber ou jardiner.

Rapportez vos pesticides!

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchèterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchèterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

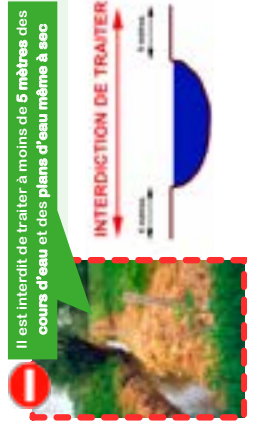
* Les pesticides chimiques ou produits phytopharmaceutiques regroupent: Les insecticides, les herbicides, les fongicides, les rotenticides, les molluscicides, les arboricides.

Le Ministère de l'Agriculture a mis à jour la liste actuelle des produits non autorisés pour les jardiniers amateurs ainsi qu'une liste sur les produits autorisés. Vous pouvez les retrouver ici : <https://agriculture.gouv.fr/jardiner-avec-des-produits>.

L'usage des pesticides naturels est strictement réglementé.

- Il est interdit d'utiliser des pesticides à proximité de l'eau.
- Il est interdit de pulvériser ou de saupoudrer des produits si le vent a une intensité supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort.

Seul l'entretien mécanique (tonte, débroussaillage, désherbage manuel) est autorisé.



Il est interdit de traiter à moins de 5 mètres des cours d'eau et des plans d'eau même à sec



Il est interdit de traiter dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés, même à sec, des avaloirs, des caniveaux, des bouches d'égoût et des puits

pour l'EAU Pour La Biodiversité Pour La Santé



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

— Arrêté du 14 novembre 2019 quantifiant le niveau de risque épidémiologique — Amendé du 18 mars 2020 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- Si vous êtes dans une zone à risque élevé :
- contourner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans les cas :

- encadrer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez : <https://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Autriche - Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5N1 en Europe



Si une mortalité aviaire est constatée : contacter les autorités dans un périmètre en les incluant et en les prévenant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps, est recommandée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'appareillement des animaux et en cas de besoin de vos volailles;
- éviter les contacts particuliers et particuliers de votre basse-cour aux personnes indisposées à son entretien. Ne vous rendez plus dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entretenir la fosse recevant l'eau de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les familles et fermes sont confrontées à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



PERMANENCES INFO LOGEMENT - JANVIER 2021

Territoire	Commune	Lieu	Date	Horaire
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	Auray	Maison du Logement – 17 rue du Danemark	jeudis 7, 14, 21 et 28 janvier	9h45-12h30
	Belz	Mairie	jeudi 7 janvier	14h-17h15
	Quiberon	Mairie	jeudi 14 janvier	14h-17h
	Pluvigner	Mairie	jeudi 21 janvier	14h-17h15
LORIENT AGGLO.	Camac	CCAS – 46, rue Saint-Cornély	jeudi 28 janvier	14h-17h15
	Hennebont	Mairie	Jeudis 7 et 21 janvier	9h30-12h30
	Lanester	Mairie	jeudis 7, 14, 21 et 28 janvier	14h-16h45
	Plouay	Salle des permanences - Place du vieux château	mardi 12 janvier	14h-17h30
ROI MORVAN COMMUNAUTE	Gourin	Mairie	mardi 5 janvier	14h-17h
PONTIVY COM.	Guéméné-sur-Scorff	Maison France Services 14, rue Joseph Pères	mardi 19 janvier	14h-17h
	Pontivy	Pontivy Communauté – 1 Place Ernest Jan	lundis 4 et 18 janvier lundis 11 et 25 janvier	10h-12h30 et 13h30-17h 9h30-12h15
CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	Baud	Maison du Développement Economique	lundi 11 janvier	14h-17h
	St-Jean-Brévelay	Communauté de communes	vendredi 15 janvier	9h30 - 12h
REDON AGGLO.	Redon	Maison de l'habitat – 66 rue des Douves	lundi 25 janvier	13h45-17h
PLOERMEL COMMUNAUTE	Ploërmel	Espace Info Habitat - 38 Place de la mairie	Jeudi 7 janvier	14h-17h
	Mauron	MSAP – 1 Place Henri Thébault	mardis 5 et 26 janvier	14h-17h15
	Josselin	MSAP – 3 rue des remparts	mardi 19 janvier	10h-12h30
DE L'OUEST A BROCELIANDE COMMUNAUTE	Guer	Centre Ressources	mardi 12 janvier	14h-17h
	Malestroit	Communauté de communes	mardi 19 janvier	14h-17h
	La Gacilly	Mairie	mardi 12 janvier	9h45-12h30
GOLFE DU MORBIHAN – VANINES AGGLO.	Baden	Mairie	mardi 26 janvier	9h30-12h30
	Elven	Mairie	jeudi 21 janvier	9h15-12h
	Theix-Noyal	Mairie	Férié	9h30-12h
	Sarzeau	Mairie	jeudis 14 et 28 janvier	9h15-12h
ARC SUD BRETAGNE	Grand Champ	Locaux de l'urbanisme – 5 Place de Francheville	Mardi 5 et jeudi 21 janvier	14h-17h
	Muzillac	Maison France Services / Loc'h Info Services	vendredi 22 janvier	9h30-12h
	La Roche-Bernard	Site communautaire les Bruyères – Rue du Hinly	jeudi 28 janvier	14h-17h
QUESTEMBERT COMMUNAUTE	Questembert	Mairie	jeudi 14 janvier	14h-17h
	Questembert	Questembert Communauté	vendredi 8 janvier	9h30-12h

Sous réservé des aléas de la crise sanitaire



02 97 47 02 30





DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ - OCTOBRE 2020

PISCINE COMMUNAUTAIRE DE GUER

De l'Oust à Brocéliande Communauté a repris cet été la gestion de la piscine de Guer. Réouvert depuis le 8 septembre, l'équipement propose quotidiennement des créneaux tout public ainsi que deux nouvelles activités.

L'équipe de 4 maîtres-nageurs sauveteurs proposent au total 6 activités différentes :

- 15 cours d'Aquagym,
- 2 cours d'Aquagym grand bassin (avec ceinture de flottaison) - NOUVEAU
- 9 cours d'Aquabike - NOUVEAU
- 11 cours de natation pour les enfants,
- 2 cours de natation pour les adultes,
- 1 session bébé nageurs et jardin aquatique (le samedi matin).

Le créneau du mercredi s'ajoute aux précédents horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 12h15-14h,
- Mardi : 19h-21h,
- Mercredi : 12h à 14h - NOUVEAU
- Jeudi : 12h-14h
- Vendredi : 19h-21h
- Samedi : 14h-17h30
- Dimanche : 10h-12h30

Pour les non-résidents de l'Oust à Brocéliande Communauté le tarif est différent. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile, il vous sera nécessaire pour bénéficier du tarif pour les habitants OBC.

Renseignements : 02 97 22 00 66 | Piscine.guer@oust-broceliande.bzh

Page web : https://www.oust-broceliande.bzh/accueil_obc/culture_sports_et_loisirs/piscine_equipements_sportifs/piscine_de_guer

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

Débutants ou experts, une large gamme d'outils et d'ateliers vous est proposée pour vous initier, approfondir ou simplement partager vos usages numériques. Les espaces publics numériques vous accueillent sur Guer, La Gacilly, Malestroit et certaines communes en itinérance.

Renseignements auprès de David Davalo : 06 02 50 81 11 / epn@oust-broceliande.bzh

2020/2021 : UN PROGRAMME JOUR ET NUIT

Pour l'année 2020/2021, les services culturels communautaires ont concocté un programme d'animation riche et varié sur le thème du jour et de la nuit pour ravir petits et grands.

Retrouvez dès à présent l'intégralité du programme dans votre mairie, votre médiathèque, les offices de tourisme, etc ou sur www.oust-broceliande.bzh et l'application d'OBC : OBC Mobile



DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ - OCTOBRE 2020

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS -RAM

Le RAM est un service public de proximité accessible à l'ensemble des usagers du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Pour les parents, le RAM :

- Informe sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire : collectif, familial, individuel
- Présente les modalités d'accueil au domicile des assistantes maternelles, les démarches administratives (CAF, Pajemploi...) la réglementation du contrat de travail...
- Accompagne et écoute les parents-employeurs tout au long de l'accueil de leur enfant

Ce sont 249 assistantes maternelles qui exercent sur OBC pour un peu plus de 900 places d'accueil.

Pour les assistants maternels, le RAM :

- Accompagne dans l'exercice de leur profession, écoute, soutien
- Informe sur la réglementation, leurs droits et leurs devoirs
- Echange lors de soirée, des temps collectifs

Pour les candidats à l'agrément, le RAM :

- Informe sur la procédure d'agrément, l'exercice du métier, les actions du Ram...

Les Temps collectifs ont lieu régulièrement à Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroit, Monteneuf, Pleucadeuc et Sérent, et occasionnellement sur les autres communes.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA PETITE ENFANCE sur notre site internet et notre application mobile.

RAM PERMANENCE DE CARENTOIR

Alexandra Jannin | Pôle enfance 16 rue de Bel Air 56910 CARENTOIR
02 99 08 07 06 | ram.carentoir@oust-broceliande.bzh
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h45 / 13h45 - 17h00 (permanence téléphonique ou sur RDV)

RAM PERMANENCE DE GUER

Nolwenn Marquer | Maison de l'enfance 5 rue des Cerisiers 56380 GUER
02 97 22 58 58 | ram.guer@oust-broceliande.bzh
Lundi : 8h30-13h/14h-18h - Du mardi au vendredi : 8h30-13h/14h-17h (permanence téléphonique ou sur RDV)

RAM PERMANENCE DE MALESTROIT

Laurence Bouédo | Maison de l'enfance Faubourg St-Julien 56140 MALESTROIT
02 97 73 78 32 | ram.malestroit@oust-broceliande.bzh
Lundi : 8h30-12h30 / 14h30 - 18h - Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h (permanence téléphonique, ou accueil sur RDV)

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectifs :

Conformément à la réglementation afin de garantir la salubrité du territoire et la santé de tous, le Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'Oust (SPANC) à Brocéliande Communauté doit procéder au contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectifs tous les 6 ans. La société VEOLIA a été missionnée pour la réalisation de ces contrôles réglementaires obligatoires.

Les contrôles seront précédés d'un avis de passage que vous recevrez par courrier au moins 7 jours avant le rendez-vous. En cas d'impossibilité de votre part, vous pourrez contacter VEOLIA au 0 969 323 529 (choix 1) afin de convenir d'un nouveau rendez-vous.

Pour toute demande autre que la prise de rendez-vous et la réalisation du contrôle, vous pouvez contacter le SPANC au 02.99.06.08.04 ou par mail à spanc@oust-broceliande.bzh.



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1^{er} janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix. Le SPANC réalisera la demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux. Le versement des subventions s'effectuera après la réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le **SPANC au 02 99 08 06 04** ou par mail spanc@oust-broceliande.bzh



LA MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ENERGIE

Travaux de rénovation énergétiques, aides financières... La Maison de l'Habitat et de l'Energie répond à vos questions.

En 2020 s'est créé au sein de la communauté de communes, la **Maison de l'Habitat et de l'Energie**, structure intégrée au réseau « FAIRE » et Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat.

Vous entendez parler d'isolation à 1€, de pompes à chaleur, de MaPrimeRénov... Et vous envisagez d'isoler, de remplacer votre vieille chaudière, ou vos factures d'énergie sont trop élevées et vous souhaitez faire des économies sans savoir par quoi commencer ? Ses conseillères vous informent, aiguillent et guident dans votre projet de rénovation et les aides auxquelles vous êtes éligibles, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur.

Effectuer les bons travaux de rénovation énergétique ne s'improvise pas. Afin de ne pas tuer le gisement d'économies d'énergie, des informations, conseils et accompagnements sont possibles afin **d'identifier et prioriser vos travaux** d'économies d'énergie (isolation, chauffage, ventilation et énergies renouvelables).

Nos services s'adressent à toutes et tous que vous soyez actifs ou retraités et quel que soient vos conditions sociales.

Renseignez-vous auprès du service sur les créneaux d'accueil téléphonique :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h ou 02 30 07 10 34



ENVIE DE DEVENIR AUTONOME EN INFORMATIQUE ?

Débutants ou initiés en informatique, une large gamme d'outils et d'ateliers vous est proposée pour vous initier, approfondir ou simplement partager vos usages. Les espaces publics numériques vous accueillent pour une session d'ateliers de janvier à juin 2021 sur Carantoir, Guer, Malestroit, Saint-Abraham, Saint-Malo-de-Beignon et Tréal.

Renseignements et inscriptions :

David DAVALO : 06 02 50 81 11 / epn@oust-broceliande.bzh

LA SAISON CULTURELLE 2020-2021 SUR LA THEMATIQUE JOUR ET NUIT

Pour l'année scolaire 2020/2021, les services culturels communautaires s'approprient la dualité du jour et de la nuit pour vous proposer un programme d'animations riche et varié : ciné-

Service communication de l'Oust à Brocéliande communauté

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ - JANVIER 2021

concert, exposition d'art, ateliers scientifiques,... de quoi ravir petits et grands.

Retrouvez dès à présent l'intégralité du programme dans votre mairie, votre médiathèque, les offices de tourisme, etc ou sur <https://www.oust-brocelande.bzh/>



Prochaine exposition à La Passerelle à la Gacilly : Impressions couleurs.

Notez dès à présent les ateliers de pratique en présence des artistes :

- Samedi 30 janvier avec Héliène Siellez
- Samedi 13 février avec Nina Karapetyan
- Mercredi 24 février et samedi 27 février avec Anne Roncalli

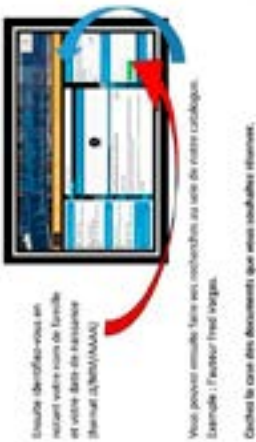
Le réseau des médiathèques communautaires vous accueille aux horaires habituels.

Médiathèques	Horaires	Contacts
Carentoir	Mardi : 13h30-18h Mercredi : 10h-12h30 / 13h30-19h Jeudi : 13h30-18h Vendredi : 13h30-18h Samedi : 10h-12h30 / 13h30-16h30	02 99 93 74 74 mediatheque.carentoir@oust-brocelande.bzh
La Gacilly	Mardi : 14h-18h Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30 Vendredi : 15h-18h Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h	02 99 08 08 88 mediatheque.lagacilly@oust-brocelande.bzh
La Gacilly - La Chapelle Gacelle	Mercredi : 10h-12h / 14h-17h Vendredi : 17h-19h	02 99 08 04 15 mediatheque.lachapellegacelle@oust-brocelande.bzh
Triéal	Période scolaire : Lundi : 16h30-18h30 Mardi : 16h30-18h30 Mer. : 14h30-17h30 Jeudi : 16h30-18h30 Vendredi : 16h30-18h30 Samedi : 1er du mois 10h-12h	02 99 93 74 32 mediatheque.treal@oust-brocelande.bzh
	Vacances scolaires :	

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ - JANVIER 2021

	Lundi : 14h30-18h Mercredi : 14h30-18h Vendredi 14h30-18h
--	---

Les réservations de documents sont toujours possible : Certains ont pu le tester cette année, le réseau des médiathèques communautaires propose un système de réservation, via le portail internet des médiathèques. Vous voulez essayer, voici le mode d'emploi.



Vous pouvez réserver un document en cliquant sur le bouton "Reserver" (exemple : Facebook Free taggag).

Vous pouvez ensuite faire vos réservations au sein de votre catalogue.

Cliquez le cas des documents que vous souhaitez réserver.



Nouveau : Pour rester informé des actualités des services culturels communautaires (médiathèques, centres culturels, école de musique, espaces publics numériques, musée) suivez la nouvelle page Facebook Culture OBC : <https://www.facebook.com/cultureOBC>

Les activités du Grenier numérique

Le Grenier numérique situé à La Gacilly et à Guer accompagne les start-ups, les porteurs de projet et offre un hébergement qualitatif et convivial aux coworkers salariés ou indépendants. Fort de son partenariat avec la technopole de Vannes et son équipe de mentors, professionnels bénévoles, il favorise l'émulsion et le brassage des idées et diffuse l'esprit d'innovation.

Le Grenier numérique conforte sa vocation d'animation économique en favorisant la création d'entreprise, en soutenant l'innovation et en s'affirmant comme un lieu d'échange, d'émulation et de convivialité, comme en témoigne la présence toujours plus nombreuses de porteurs de projet (dont Magali Blondeau et Anthony Coudarret arrivés en septembre), de coworkers (4 nouvelles arrivées depuis septembre). En outre, le partenariat avec la coopérative d'activités et d'emploi Impuls'ion, hébergée dans ses murs depuis un an, enrichit l'offre de services aux usagers du lieu. Enfin l'équipe de Mentors, renouvelée et confortée (arrivée de Virginie Dutel d'Horizon et sens), apporte une plus-value reconnue au sein de l'écosystème des incubateurs numériques. Le soutien de la technopole de Vannes, formalisé par une convention d'objectifs signée le 5 mars dernier,



ainsi que le partenariat depuis sa création avec la French-Tech Rennes-Saint Malo cotière à ce dispositif une assise, une notoriété et un rayonnement au bénéfice de La Gacilly et de la communauté de communes perçues comme terre de projets et d'innovation.

Transport scolaire

La communauté de communes assure depuis la rentrée de septembre le service de transport scolaire pour les élèves en école primaire. Le service reste inchangé, les circuits et les arrêts sont assurés comme les années précédentes. Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Meçant au 07 85 83 75 41 / stephanie.menant@oust-broceliande.bzh

Economie : ça bouge sur Bel orient!

Le parc d'activités de Bel Orient, situé à Bohal en bordure de la RN 166, est particulièrement attractif et fait l'objet de nombreuses demandes d'information. La société de couverture de Benoit Gain s'y installera prochainement, à côté de l'Amiém.

En outre, la mise en service fin 2019 de la station d'assainissement collectif, selon un procédé écologique et expérimental par phyto-remédiation, apporte un atout supplémentaire au parc.

La Maison de Services Au Public (MSAP) devient France Services

La labellisation France services a été délivrée en septembre 2020 par la préfecture du Morbihan et remplace ainsi la Maison de services au Public située à Guer. En créant le label « France Services », l'Etat a établi des règles rigoureuses pour garantir partout en France un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens. De l'Oust à Brocéliande communauté remplissait déjà l'ensemble des critères indispensables en renforçant l'équipe dédiée exclusivement à l'accompagnement du public. Dorénavant, Aude Thomas, Florence Hamon et Anne Artur accueillent, accompagnent et orientent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques.

Le service est basé à Guer mais se déplace sur l'ensemble du territoire sur rendez-vous. De nouvelles actions collectives sur des thématiques variées devraient voir le jour en 2021 si la situation sanitaire le permet.

France services – 02 97 22 56 57 / 06 02 50 81 17

+ Plaque et photos agents éventuellement

Le Centre Ressources change de nom pour devenir la Maison des services

L'évolution des services et des compétences de la communauté de communes a modifié petit à petit la destination du Centre ressources à Guer qui accueille aujourd'hui principalement les services suivants :

- l'espace France services
- la Maison de l'habitat
- un espace publique numérique

Service communication de l'Oust à Brocéliande communauté

- Sont également réalisés au sein des locaux des permanences pour le transport scolaire primaire, pour l'école de musique ou encore la vie associative.

Deux salles de réunion et des bureaux sont mis à disposition des associations ou des partenaires locaux de façon occasionnelle ou régulière.

CONTACTS

France services – 02 97 22 56 57 / 06 02 50 81 17 / franceservices@oust-broceliande.bzh

Maison de l'Habitat –

Transport scolaire primaire - 02 97 22 59 31

Ecole de musique –

Vie associative - 02 30 07 10 33 / 06 10 12 74 20

Les jours et horaires d'ouverture sont disponibles sur OBC Mobile.

De l'Oust à Brocéliande communauté à chaque instant, près de vous, grâce à OBC Mobile
Le saviez-vous ? De l'Oust à Brocéliande communauté dispose de sa propre application pour smartphone.

Simple d'utilisation, cette application vous sera très utile car vous pourrez y retrouver: les actualités d'OBC, les informations concernant les services, des cartes interactives vous permettant de les localiser, les diverses publications (les magazines communautaires, les catalogues d'exposition, les journaux de la petite enfance, les programmes d'accueil de loisirs...), l'annuaire des associations, les programmes des cinémas de Malestroit et Guer, les permanences assurées dans les locaux communautaires, la météo...
 Vous serez informé en permanence de toutes les nouveautés grâce à l'envoi de notifications.

OBC mobile est disponible gratuitement. Rendez-vous sur votre store d'applications habituel (Apple Store, GooglePlay / Play Store), tapez OBC mobile dans le moteur de recherche et installez votre application.





Services	Nom de l'entreprise	Nom	Prénom	Adresse	Tél.	Mobile	MAIL	SITE
Bar snack	Le P'tit Glaneur	NIZAN	Rémi	5, pl du Cdt Guimard	02 97 74 32 94	06 98 20 40 05		
Bar	Retour Aux Sources	JOBEL	Nathalie	Rue de la Résistance				
Café librairie	Aux vents des rêves			La Ville Stéphane	02 97 73 47 54		www.poeteferrailleur.com	
Coiffure	L'atelier d'Anne-C	BOURY	Anne-Cécile	3, rue de la Croix Chauffat	02 97 74 93 12			
Courants faibles	Alarme Solution France	LEBLANC	Johann	Les Castillez	09 84 18 60 34	06 67 74 46 18	alarmesolutionfr@gmail.com	
Couture	De Filis en Ji	OUSSET	Jennifer	Le Carouge	06 63 34 87 71	06 61 53 89 86	oussetjennifer@yahoo.fr	
Charpentier		COURANT	Mickaël					
Couture	La Boîte à rideaux	DARRICOTTE	Judith	8, Cour des Artisans	02 74 74 89 95	06 71 31 04 61		
Créations couture	Chichilala	DESPREZ-LE GUENAN	Amandine			06 28 46 51 77		
Crêperie	Flour-Hôlen	RIVIERE	Gaëla	10, rue de la résistance		07 83 67 74 64		
Cuisine de Taiwan Bio								
Lïho			Kelly et Guillaume		07 68 58 52 91			
Ecomusée	Ecomusée des vieux métiers	GUILLARD	Alain	Bob Huet	02 97 74 93 01		ecomusee.lizio@wanadoo.fr	www.ecomuseelizio.com
Electronique	Electronique Charpiat	CHARPIAT	Pierre	Trémaillet	02 97 74 86 36			
Escape Game		DEROUBAIX	Arnaud	Vallée du Val Jouin	02 97 22 87 14	06 64 25 99 71	contact@gnome-prod.fr	www.escapegame-bretagne.fr
Garage automobile		TREGOUET	Patrick	Launay	02 97 74 90 35			
Insectarium	Insectarium de Lizio	DUPONT	Olivier	12, rue du stade	02 97 74 94 31	06 67 53 83 94	contact@insectariumdelizio.fr	www.insectariumdelizio.fr
Menuiserie		DAY	Sébastien	Chez Robert COUDRA	La Ville Stéphane			
Menuiserie		HERISSON	Benoît	Chez Robert COUDRAY	La Ville Stéphane			
Multiservices	Brittany Property Maintenance	SAMPLE	Mark	Brénugat	02 97 74 97 15	06 67 48 35 66	mark.sample144@gmail.com	
Musée	Musée des carrières	COUDRAY	Catherine	Sainte Catherine		06 11 58 32 22	contact@musee-des-carrieres.fr	www.musee-des-carrieres.fr
Musée atypique	Univers du Poète Ferrailleur	COUDRAY	Robert	La Ville Stéphane	02 97 74 97 94	06 87 02 62 79	poeteferrailleur@neuf.fr	www.poeteferrailleur.com
Peinture décoration	Art'melle	JEANNE	Armelle	Bransdy	02 97 74 71 01	06 83 94 14 43	armelle.jeanne@wanadoo.fr	
Plomberie Chauffage		GUILLERME	Claude	Pourbelan		06 19 87 18 87	plomberieptyclaud@gmail.com	
Production de bûches densifiées	RID Solution			La Croix Martin	02 97 73 93 63		contact@rid-solution.fr	www.rid-solution.fr
Prothésiste ongulinaire à domicile	Celty Ongle	CHENAY	Katell			06 80 93 12 36		
Ramonaige	Bretagne Ventilation			Bransdy		07 81 15 19 64		
Restaurant	Au resto des prés			La Ville Stéphane	09 70 91 13 12		www.poeteferrailleur.com	
Taxi		COLLIAS	Ann-Claire			06 88 05 81 61		
Traitement coquilles d'œufs	SARL Terremo'Logic	CHEDALEUX	Paul-Gilles	Les Couesboux	06 32 62 77 73	06 07 38 60 15	terremo.logic@gmail.com	
Traiteur	Miam Glou Zick	PAILLER	Danielle	Tréviquet		06 07 96 63 22		
Univers créatif	Mon Monde à p'Art	SCHWEITZER	Karine	Le Temple		06 89 45 20 67	karine@monmondeapart.fr	www.monmondeapart.fr
Vente de Pizzas		GUILLOU	Lise		06 65 18 86 36			

Liste évolutive et non exhaustive. Si vous souhaitez y apparaître ou corriger vos données, merci de vous adresser à la mairie



LÍ HÓ!

Bienvenue à Taïwan!

La belle ÎLE de Formose, située entre le Japon et la Chine, vous propose de découvrir des plats traditionnels issus de l'influence de ces deux pays, célèbres pour leur gastronomie raffinée. L'histoire et la culture de l'île se retrouvent dans ses recettes.

À Taïwan, quelle que soit l'heure de la journée, vous pouvez déguster des spécialités, sur le pouce où lors de repas en famille ou entre amis ; la « bonne » nourriture y est omniprésente.

Kelly Pickett-Wang propose des gyozas (raviolis japonais) dont le nom veut tout simplement dire « pâte farcie » (fourrée de porc, de légumes et d'aromates), du porc salé façon hakka (porc mariné aux aromates avec de l'ail haché) et des classiques de la cuisine de Taïwan à base d'ingrédients bios et principalement locaux.

Les fournisseurs sont Brénature (Lizio) pour la viande et Jardins Yves (Plumelec) pour les légumes et l'épicerie à la Biocoop.

Lí Hó! est sur les marchés de Sérent le mercredi, le vendredi à Lizio (18H-21H) et le samedi matin à Plumelec. Kelly vous propose aussi ses services de traiteur pour des événements (Réservation au 07 68 58 52 91).

Les classiques de la cuisine renommée de Taïwan sont à déguster sans modération ! Laissez-vous emporter...



RETOUR AUX SOURCES

Depuis juillet dernier, le Café familial « Retour aux Sources » a rouvert ses portes dans un nouveau décor, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante.

Ce lieu se veut avant tout un endroit où l'on passe un agréable moment autour d'une boisson chaude ou froide, et d'échanges au hasard des rencontres. Le café travaille principalement avec des fournisseurs et artisans locaux, afin de valoriser le fruit de leur travail. Il est également une vitrine de Lizio et de ses environs. À l'heure du déjeuner, une carte saisonnière de petite restauration vous est proposée, et pour les plus gourmants, des pâtisseries et compositions de coupes glacées satisfont l'appétit des petits comme des grands !

Fermé administrativement en raison de la pandémie, et dès que la situation le permettra, le café vous accueillera en 2021 en vous proposant de nouveaux services et espaces : une zone wifi, une salle de réunion, un lieu d'expositions variées, des ateliers divers animés ouvert à tous, des soirées ponctuelles avec animation musicale et repas à thème.

Je vous laisse rester sur votre soif en vous disant qu'il y a encore d'autres projets en cours !..

Belle fin d'année à tous,

Nathalie Joubel



CAMION PIZZA

Comme tous les samedis soir, je vous attends place de l'église dans « le camion pizza ».

À partir du mois de janvier, j'effectuerai mes préparations dans un local du bourg (laboratoire de la rue de Croix Chauffat) et je pourrais ainsi dès la belle saison vous proposer en plus des salades et des sandwichs le midi. Je vous attends très nombreux et vous remercie de votre fidélité.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Lise Guillou - T 06 65188636





NOUVEAU ! L'ESPACE ZEN

Méditation

Relaxation profonde

Yoga



Des cours, des ateliers, des séminaires vous y attendent !

Avec des thèmes tels que :

Gestion du stress et des émotions

Respiration et santé

Bien manger est notre 1^{re} médecine L'importance des bains de nature...

Enseignante : Anita Joubel, Docteur en Sciences de la Santé

Tél. : 07 81 51 98 48 - www.anita-joubel.com

Cours ouverts en ce moment :

Mercredi : 10 h 30 Relaxation profonde

Samedi : 9 h 00 Relaxation profonde

Inscrivez-vous à la page contact du site internet pour être tenu informé de nos programmes.

9 rue de la Résistance (au-dessus du Café - Salon de Thé "Le Retour aux Sources")

PLOMBERIE GUILLERME

**PLOMBERIE CHAUFFAGE
CLAUDE GUILLERME**

Technicien qualifié depuis 1987

**Dépannage Installation
Rénovation**

Interventions sur un large rayon autour de
Lizio



PLOMBERIE CHAUFFAGE CLAUDE GUILLERME

Tel : 06 19 87 18 87

plomberieptyclaude@gmail.com

ATELIER D'ANNE C

Salon de coiffure

Je vous souhaite une bonne année 2021 en espérant que cette nouvelle année nous apporte à tous plus de sérénité, de santé et beaucoup de bonheur. Je tenais à vous remercier pour votre fidélité et votre soutien qui m'ont été très cher pour l'année passée.

UN TRÈS GRAND MERCI À VOUS TOUS

Le salon propose

**DES COLORATIONS VÉGÉTALES DES COIFFURES MARIÉES
OU TOUTES AUTRES OCCASIONS**

Des prestations Barbier...

Et toutes autres prestations de coupes Hommes, femmes et enfants

Coloration, mèches, permanente, lissage...

Je peux également me déplacer à domicile pour les personnes qui en ont besoin.

Très belle année 2021.

Anne Cécile



HORAIRE D'OUVERTURE DU SALON :

Lundi 14 h à 18 h 30

Mardi 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Mercredi 9 h à 12h

Jeudi 9 h à 12h et de 14 h à 18 h 30

Vendredi 9 h à 12h30 et de 14 h à 18 h 30

Samedi 9h à 17h





ATELIER TERRA MANUSIA

Un an et demi après son ouverture, l'atelier de céramique TERRA MANUSIA a participé à différents marchés ou salons, comme celui des drôles de dames à Lizio.

C'est toujours avec engouement que je poursuis dans cet artisanat d'art selon ma créativité mais aussi en répondant à des commandes particulières.

C'est avec plaisir que j'ai pu commencer à transmettre ma passion du tournage et modelage aux Liziotais et habitants des alentours, voire à des stagiaires venant de beaucoup plus loin qui séjournent au gîte, alliant le travail de la terre au repos et aux balades dans ce paisible cadre de vie

Je donne des cours particuliers ou en binôme aux adultes et anime des ateliers pour enfants.

Je propose également des temps de partage en famille autour des sensations que donne le travail de la terre.

Lizio est aussi un lieu où les artisans et jeunes auto-entrepreneurs travaillent ensemble pour faire vivre le village et c'est une source d'enrichissement mutuel qu'il faut développer ensemble.

N'hésitez donc pas à prendre contact pour venir voir mes pièces, me passer commande de vos envies ou pour venir découvrir le bonheur du contact de la terre.

Pascale Janet - 70 Les déserts 56 460 Lizio 06 99 46 51 47



Les différentes étapes de création



GUY DEMARLE



Jennifer OUSSET, conseillère VDI (Vente à Domicile) pour Guy Demarle, marque française.

Venez découvrir à travers les ateliers culinaires proposés par Jennifer, la gamme emblématique des moules souples Flexipan (origine, inspiration et air) dont la composition unique en silicone alimentaire et en tricot de fibre de verre confère une qualité unique sur le marché ainsi que de nombreux accessoires pour cuisiner en toute simplicité comme des professionnels.

Pour découvrir ou redécouvrir la marque,

contactez Jennifer au 0 661 538 986 ou par mail à oussetjennifer@yahoo.fr ou par sa page Facebook Jennifer Conseillère Guy Demarle.



VANINA SERIA

La Ville Stéphant - 56 460 LIZIO

Réflexologie plantaire

Vanina Semeria
Réflexologie plantaire en énergétique chinoise
06 95 71 07 09
Accueil, détente, calme - Retour au corps
Prévention de la fatigue, du stress et des insomnies

43

TAXI

Anne-Claire Collias

TAXI
Anne-Claire COLLIAS
Toutes distances
Conventionnée toutes caisses
11 r Fontenelle, 56460 LIZIO
7 jours/7
06 88 05 81 61
LIZIO



CHAMBRES D'HÔTES DE LA COUR DES ARTISANS

Loïc vous accueille toute l'année dans ses trois chambres d'hôtes, proposant chacune un univers et une décoration différente.

Le petit-déjeuner français compris dans le prix de la chambre, est à base de produits frais, locaux et fait maison, comme les confitures ou le miel de ma ruche.

Il est aussi possible, sur réservation, de profiter de la table d'hôtes, dont le menu de saison, vient au maximum du jardin ou de producteurs bio et locaux.

Loïc Dehaine
Cours des Artisans
Le Bourg - 56 460 LIZIO
Tél. : 06 25 51 19 32
E-mail : loic2n@gmail.com

VACANCES AU CALME

Situé à 5 minutes du bourg de Lizio, Vacances au calme porte bien son nom.

C'est un véritable écrin de verdure, idéal pour vous ressourcer le temps d'un week-end, d'une semaine ou plus. Deux gîtes sont proposés à la location toute l'année. Il est possible d'accueillir 9 personnes au total, très pratique pour loger famille et/ou amis.

Terrasse, jardin, barbecue, équipements de base, attractions touristiques à proximité, tout y est pour passer un agréable séjour.

Location minimum de deux nuits

Contact : 134, Praquet
vacancesaucalme.lizio@gmail.com
06 71 24 71 30



TUPPERWARE

avec Sonia Girault.



Des produits de qualité et des nouveautés. Vous souhaitez offrir un produit de valeur sûre, un produit qui va perdurer dans le temps ?

Vous souhaitez savoir comment fonctionne un des produits ?

Je peux également vous conseiller en fonction de vos habitudes.

Vous recherchez un complément de revenu ou un emploi à part entière ?

Vous aimez être reconnu dans votre travail pour ce que vous faites ?

Vous aimez gagner des cadeaux ?

Vous connaissez une personne autour de vous dans ce cas ?

Alors j'ai quelque chose à vous proposer...

Chez tupperware la convivialité est au premier plan ! Passer du temps ensemble, présenter des produits de haute qualité, essayer des recettes faciles et épatantes, c'est tout cela l'atelier culinaire moderne et dans une bonne ambiance conviviale.

Rejoignez-moi ! Je peux vous proposer un stage ou bien un CDI... Animatrice culinaire depuis 2018, je cherche à agrandir mon équipe avec des personnes motivées, aimant les nouveautés et le contact.

Sonia Girault
06 66 89 46 02
9 rue du verger 56 460 LIZIO
Girault.sonia@gmail.com



LES DRÔLES DE DAMES

Il y a environ un an, Angéline Balland (habitante de Cruguel très impliquée dans la vie liziotaise) relance son activité de vente à domicile « Pierre Lang » mais il est parfois difficile de relancer un réseau de clientèle. Lui vient alors une idée : les activités artisanales et de vente à domicile sont très présentes à Lizio alors pourquoi ne pas s'unir pour développer une communication commune et partager les réseaux de clientèles de chacune.

Grâce à son énergie communicative, Angelina réunit autour d'elle 6 liziotaises : Alexandra (vidéaste), Jennifer (artisan couturière), Karine (graphiste et artisan créateur), Pascale (artisan potière), Rozenn (vendeuse à domicile Body Nature) et Sonia (vendeuse à domicile Tupperware).

Les Drôles de Dames sont nées!

L'union fait la force : Karine crée une identité visuelle pour le groupe et Alexandra permet aux Drôles de Dames de faire le buzz sur les réseaux sociaux grâce à une mystérieuse vidéo informant d'un événement à Lizio... : le premier salon de la fine équipe qui a eu lieu en janvier dans la salle socio-culturelle. Boostées par le succès de ce salon et la venue de nombreux visiteurs, les Drôles de Dames décident de rester unies et de reconduire l'événement l'année suivante !

Mais... arrive le fameux « virus... », une idée de porte ouverte à l'automne est rapidement abandonnée. Il faut utiliser les moyens à disposition : les réseaux sociaux ! Et voilà les Drôles de Dames de retour fin 2020 avec une porte ouverte de Noël virtuelle pour offrir une vitrine à leurs activités et présenter des idées cadeaux aux près de 400 visiteurs ayant été touchés par le projet !

Les Drôles de Dames n'ont pas l'intention de s'arrêter là et vous réservent encore plein de surprise pour 2021. En attendant d'en savoir plus, venez faire un peu plus connaissance avec elles et suivez leurs actualités en intégrant le groupe Facebook « Les Drôles De Dames (LIZIO) ».

Qui sont-elles?

Alexandra LE GAVRE : Vidéaste pour particuliers et professionnels avec « Imageene by Alexandra »

Angéline BALLAND : Vendeuse à Domicile de Bijoux « Pierre Lang », de Bougies « Partylite » et de produits cosmétiques « Nutrimetics »

Jennifer OUSSET : Artisan couturière avec « De Fils en Ji » et Vendeuse à domicile d'articles culinaires « Guy Demarle »

Karine SCHWEITZER : Artisan créatrice et graphiste avec « Mon Monde A P'Art »

Pascale JANET : Artisan potière avec « Terra Manusia »

Rozenn MARTIN : Vendeuse à Domicile Produits Maison/ Cosmétique/Bien-être naturels « Body Nature »

Sonia GIRAULT : Vendeuse à domicile d'articles culinaires pour « Tupperware »

À différents moments Les Drôles de Dames invitent divers partenaires à les rejoindre ponctuellement. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un message via le groupe Facebook.

JUKEBOX ET FLIPPER

chez Spirit Design Workshop

Malgré le contexte commercial difficile pour les petites entreprises durant l'année 2020, Spirit Design Workshop a continué le développement de sa gamme de produits. Le Jukebox Gemini Version 2.0 est maintenant arrivé et se décline aussi en noir satiné pour s'adapter à tous les intérieurs.

Un nouveau produit est à l'étude pour cette nouvelle année 2021 : un flipper électronique dans l'esprit des modèles mythiques des années 90, pour retrouver les sensations de jeu de ces anciennes machines, alliées à la fiabilité d'une technologie moderne. Le prototype est en cours de fabrication et la sortie publique est prévue pour l'été 2021.

Bonne année à tous !

Suivez notre actualité : <https://www.facebook.com/jukeboxgemini/>
Infos/contact : infosdw@free.fr
Revendeur Gemini : <https://www.billard-jmj.com/>



PROJET D'ASSOCIATION SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Depuis novembre 2020, quelques Liziotaises et Liziotais se sont concertés autour d'un projet commun : Apporter de l'activité sur Lizio, en complément de ce qui existe déjà, et créer du lien social.

Aussi, une activité de débarras de maisons nous permettrait dans un premier temps de fonder les bases d'une association, suivie de petits services et animations annexes.

Toutes les personnes bénévoles disposant d'un peu de temps à consacrer et souhaitant nous rejoindre sont les bienvenues !

A travers cet article, nous passons également un appel : Nous recherchons sur le bourg ou dans la campagne Liziotaise un local de stockage qui nous aiderait à débiter l'activité. Merci de nous faire savoir si vous en connaissez un !

Echanger et partager répondent à des besoins humains qui nous permettent de mieux vivre ensemble, et nous apportent satisfaction autant en donnant qu'en recevant ...

Contactez André au 06 50 66 28 10
ou Nathalie au 06 10 60 44 79



IMAGEENE BY ALEXANDRA

Vidéaste

Créée en 2019, Imageene by Alexandra c'est l'histoire d'une passion, la passion de l'image. Après 10 ans dans l'événementiel et 2 ans au sein d'un atelier de création graphique, Alexandra a décidé de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Elle réalise des vidéos à votre image : reportages de mariage, films d'entreprise, vidéos promotionnelles, documentaires, films corporate, vidéos d'événements...



Pourquoi faire appel à Imageene by Alexandra ?

Parce que la vidéo permet de faire passer des messages forts ;

Parce que vous vous aimez et que vous souhaitez vous souvenir du plus beau jour de votre vie ; Parce que vous avez du talent et que vous souhaitez le mettre en avant ;

Parce que vous êtes créateurs d'entreprise et que vous souhaitez communiquer ;

Parce que vous recherchez un professionnel en mesure de vous conseiller et de vous accompagner ;

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, n'hésitez pas à lui faire part de vos projets.

Depuis ses débuts, Alexandra a déjà réalisé de nombreux reportages qu'elle sera ravie de vous présenter. Vous pouvez d'ores et déjà découvrir une partie de ses réalisations sur son site web et sa page Vimeo.

Contact : 06 71 24 71 30
contact@imageenebyalexandra.fr
www.imageenebyalexandra.fr

TERREMO'LOGIC

La société Terremo'logic a pour objectif la valorisation des coquilles d'œufs en amendement calcaire. Très utiles pour les terres bretonnes naturellement acides, ces coquilles se substituent à la chaux.

Elles sont stérilisées et débarrassées de leurs membranes, elles sont ensuite commercialisées pour les agriculteurs.

Ce système de valorisation permet de créer une économie circulaire. Pour nettoyer et purifier la coquille, Terremologic fait le choix de l'énergie renouvelable avec une chaudière alimentée par du bois en collaboration avec des abatteurs et élagueurs locaux.

Depuis cette année, nous commercialisons en sac de 600 kg pour les maraîchers et arboriculteurs et également en sac de 15 kg pour les jardineriers.

Pour 2021, nous avons de nouvelles perspectives avec un projet de valorisation différente de la matière.



MIAM GLOU ZICK

Clap de fin.

Le rideau tombe, c'est la fin d'une aventure. mais ne dit-on pas "toutes les histoires ont une fin?" Comme beaucoup de confrères dans la restauration ou l'événementiel en cette période irrationnelle de crise, MIAM GLOU ZICK se retire de la scène. Plus de festivités, plus de clients... plus de travail.

Pendant 6 ans ma vie a été rythmée par cette activité de traiteuse organisatrice d'événements avec ses hauts et ses bas, ses anecdotes truculentes ou poétiques mais chaque fois extraordinaires.

J'aurais de quoi en faire un livre... (tiens tiens cela me donne quelques idées à ressortir de mes cartons). Partie de rien, voire moins, je suis passée dans les journaux, à la radio et même à la télévision... Finalement qu'aurais-je pu faire de mieux ? Mais passons.

Si j'écris ces quelques lignes c'est aussi et surtout pour remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenue, suivie de près ou de loin et accompagnée dans la réalisation de mes projets.

Vous êtes tellement nombreux que je ne pourrais tous vous citer nommément, alors merci aux clients sans qui rien ne tourne rond, merci aux partenaires qui ont collaboré aux prestations et aux confrères (certains se reconnaîtront peut-être) qui ont cru en moi, à la communauté de communes pour ses conseils avisés, merci à mes proches qui m'ont supportée à tous les sens du terme, merci aux Liziotais pour leur accueil chaleureux et merci à la commune pour avoir mis à ma disposition ce local laboratoire qui était une des pierres angulaires de mon travail.

Une page se tourne, un chapitre se termine mais le grand livre de la vie continue et l'aventure est toujours au détour du chemin, alors à très bientôt et comme on dit d'où je viens Bloavez mat !

Danielle Kig ha farz



DANIEL VIVIER

Bonjour à toutes et à tous,

2020 a été catastrophique pour les milieux culturels et plus particulièrement pour les professionnels du spectacle. Espérant que 2021 soit un meilleur cru, merci de penser aux artistes professionnels pour vos concerts et animations diverses et ainsi pérenniser des emplois qui ne seront jamais délocalisables.

Je vous propose quatre formations dans lesquelles je travaille :

Son Ar Dan:

formation de 5 musiciens (batter, bassiste, guitariste, violoniste et moi-même à la cornemuse flûte, chant (français anglais et breton).

Cependant nous pouvons intervenir à 4 musiciens suivant les lieux et/ou les budgets.

C'est du rock festif, tirant sur le celtique, mais toujours convivial et humoristique.

Début 2020 (3 semaines avant le premier confinement) nous avons sorti notre deuxième album 'And muscadet for all' ou en breton ' Ha muscadig evit en holl'en français 'et muscadet pour tous'.

Il comporte 12 titres dont 7 compositions personnelles, 3 traditionnels et 2 reprises. Disponible pour la somme de 10 € (tout comme le premier 'Re Zo Re'sorti en 2014) auprès.

Des T-shirt seront aussi disponibles à partir de mi-janvier.

Fb : <https://www.facebook.com/sonardan/notifications/>



Le Duo Accornemuse:

Comme son nom l'indique, il y a deux musiciens : accordéon diatonique (Maëlle) et veuze (moi).

Jeux en acoustique et en déambulation (parfait pour les animations de marchés, brocante, foire, fêtes de villages, repas,..)

On pourrait aisément croire que ce duo serait calme... Que nenni messire ! Pour ceux qui me connaissent (tant pis pour eux), ils ont remarqué ma propension à faire du reuz (faire le bazar en breton) avec ma cornemuse !

Le duo Accornemuse a été formé en 2002.

Le site : www.duoaccornemuse.com



Duo Kev ha Dan

Duo d'inspiration médiéval/celto/fantasy...

Il met en scène une percussion (le batteur de SON AR DAN) et de moi-même à la veuze, flûte et chant.

Nous avons notamment joué en septembre 2018 et 2019 au village médiéval de Malestroit, mais aussi lors des fêtes médiévales de Guérande... Attention ! Ça envoi du bois !

Breizh'O Folk

Duo ou trio composé d'un guitariste folk, d'un violoniste et de moi-même au chant, cornemuse (veuze) et flûte irlandaise. (la version duo n'a pas de violoniste).

Les concerts (ou animations) se déroulent en acoustique et éventuellement en déambulation.

Facebook : <https://www.facebook.com/Breizh.O.Folk>

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à me contacter :

Daniel Vivier

à Treviquet 56 460 LIZIO

0637 878 651 - son.ar.dan56@gmail.com

BAR LE PETIT GLANEUR





COULEURS DE BRETAGNE

C'était début juillet... une manifestation colorée bienvenue en cette saison touristique au cours de laquelle la plupart des animations culturelles ont dû être annulées. La journée Couleurs de Bretagne a réuni une soixantaine de peintres, venus à Lizio pour valoriser, sur leurs toiles, le patrimoine Liziotais. Le public a bien répondu, puisque les liziotais ont été nombreux à se déplacer et ont apprécié de reconnaître dans les tableaux les richesses architecturales et naturelles qu'ils côtoient au quotidien.

Rendez-vous est pris pour le 4 juillet 2021...



FNACA

Cette année a été très particulière pour tous. Les conditions sanitaires ont impacté les cérémonies patriotiques du 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Les cérémonies se sont déroulées devant le monument aux morts, en comité restreint. Cinq ou six personnes pouvaient y participer, les élus et deux membres de la FNACA avec les drapeaux.

Cette année, la croix du combattant devait être remise à trois de nos adhérents lors des cérémonies au monument aux morts, nous espérons que ce sera possible en 2021.

Nous regrettons le départ de nos deux présidents.

Le 21 juin, Ernest fruit nous quittait. Il a exercé la fonction de président durant cinq années et celle de Trésorier pendant 20 ans. Nous le remercions pour tout le travail qu'il a accompli et pour sa disponibilité.

Le 20 août nous apprenions le décès de Marcel Gicquel. Il avait été président du comité durant 25 années. Avec quelques anciens combattants, il a été à l'origine du comité FNACA de LIZIO. Il a œuvré pour que tous les anciens d'AFN fassent la demande de la carte de combattant et reçoivent les décorations auxquelles ils avaient droit. Il a fait vivre le comité, en organisant avec ses camarades, des concours de pêche, des voyages et autres manifestations. Il était un fédérateur. Pour toutes ces années données au comité, nous lui disons Merci.

À la famille d'Ernest et de Marcel, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le comité FNACA de LIZIO existe depuis 1973, et à ce jour nous comptons 30 adhérents. Nous souhaitons que ce comité d'anciens combattants perdure encore quelques années sur notre commune.

**La Présidente
Monique URIEN**



RELI~ZIO

Réseau d'Entraide Locale Ici à Lizio...

Un projet qui nous trottait dans la tête depuis quelque temps à vu le jour l'automne dernier et se développe petit à petit.

Il a pour buts, entre autres, de créer davantage de ponts entre les gens qui vivent sur le même territoire, de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, de manières simples, gratuite et conviviale.

C'est un réseau local de mise en contact par courriel.

Il permet de proposer un service* ou de demander une aide*, à Lizio... et alentours (une quinzaine de km à la ronde).

*aide / service / coup de main / conseil / prêt / don / secours / soutien / coup de pouce / participation / main-forte / renfort...

Une fois inscrit, vous recevrez les messages des autres membres du réseau.

Libre à vous d'y répondre... ou pas !

« Contribuer au bonheur d'autrui est un de nos besoins humains les plus forts » (Marshall Rosenberg)

Si vous souhaitez en savoir plus, écrivez-nous à relizio-editor@framalistes.org, et nous vous enverrons la charte et la marche à suivre pour en faire partie.

à bientôt ?

Dominique, Vanina, Tristan et Isac de Lizio / Jessika et Claire de La Chapelle-Caro

COMITÉ DES FÊTES DE LIZIO

UN 2e DIMANCHE D'AOÛT SANS FESTIVAL DES ARTISANS D'ART ET SALON DU MODÉLISME

La première édition ayant eu lieu le 11 août 1974, soit donc 46 ans et depuis, chaque 2e dimanche d'août, notre petit bourg a vécu dans l'ambiance de son festival des artisans d'art.

Cette année nous devons fêter la 47e édition le dimanche 9 août, les inscriptions des artisans d'art et des modélistes, ainsi que toutes les réservations : groupes d'animations, matériels etc. avaient été effectuées dans les temps, mais c'était sans compter sur le virus Covid 19.

Comme toutes les autres manifestations prévues cet été, début mai le comité des fêtes a dû prendre la décision d'annuler la 47e édition de notre festival des artisans d'art et du modélisme.

À ce stade nous avons que très peu d'engagement financier de pris, les contrats ayant tout simplement été annulés sans préjudice financier, au vu des arrêtés interdisant tout

rassemblement sur le domaine public. Par contre beaucoup d'énergie humaine avait déjà été dépensée par les membres du comité des fêtes pour la préparation de cette 47e édition, un grand merci à toutes et à tous pour votre dévouement.

L'annulation de cette 47e édition n'aura pas d'incidence direct sur les finances du comité des fêtes, mais sera quand même un manque à gagner, d'autant plus que nous avons des charges fixes : remboursement de l'emprunt contracté pour l'aménagement de notre local, assurance des locaux et des bénévoles, impôts et autres charges, le montant de ces charges avoisinent les 5 000 euros, cette somme a du être prélevée sur nos réserves, pour votre information le remboursement de notre emprunt d'un montant de 3 713 euros va se terminer en juillet 2021.

En ce qui concerne la tenue d'une 47e édition le 8 Aout 2021, si elle

devait avoir lieu, à ce jour l'incertitude plane à savoir : les conditions qui nous seraient imposées face à la situation sanitaire du moment, l'engagement des exposants et aussi en fonction de votre soutien à vous tous les bénévoles et aussi en fonction du soutien de la municipalité.

Une assemblée générale du comité des fêtes aura lieu au plus tard en février afin de prendre les décisions en fonction des éléments que nous aurons en notre possession à cette époque

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui sont venues bénévolement nous prêter main forte pour la réfection des peintures du local du comité des fêtes un grand merci à toutes et à tous.

Un grand merci à toutes et à tous pour le soutien que vous nous apportez depuis de nombreuses années pour l'organisation de cette grande manifestation,

et j'espère qu'en cas de besoin vous nous répondrez présent de nouveau.

Un grand merci à toutes et à tous À l'aube d'une nouvelle année qui j'espère sera meilleure que celle que nous avons vécue, je tiens à vous adresser tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et joie pour cette année 2021.

**Le président du comité des fêtes
Jean-claude Gabillet**



LES GLANEURS DE LIZIO

Le club de football des Glaneurs de Lizio compte pour la saison 2020-2021 une équipe avec un effectif de 19 joueurs.

Évoluant en 3e division du niveau district, l'objectif pour l'équipe est de grimper à l'échelon supérieur.

L'association des Glaneurs se veut être conviviale et familiale où tout le monde y trouve sa place.

Si vous êtes intéressé par le football et souhaitez-vous investir de votre temps en tant que joueur, dirigeant ou encore arbitre, vous êtes les bienvenus.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des entraînements qui ont lieu les mercredis et vendredi à 19 h 30.

Des travaux d'égavage entre les deux terrains ont été réalisés afin de

pouvoir effectuer la maintenance des projecteurs, ainsi que le nettoyage des mains courante.

Le club des Glaneurs de Lizio vous présente ses meilleurs vœux pour

2021 et vous souhaite de passer une année sportive !

Jimmy CADIEU (Président)
06 59 09 58 80
jimmy.cadieu@gmail.com





LIZIO DES 4 SAISONS

La crise sanitaire nous a freinés dans nos élans à créer des temps de rassemblement conviviaux. Comme nous sommes d'un naturel optimiste, nous avons misé sur le marché de Noël pour vous retrouver, et comptons 31 exposants ayant confirmé leur participation.

L'événement étant annulé, nous gardons nos forces pour mieux les diriger vers l'organisation de nos 4 événements annuels, un par saison, de 2021 :

- **Le vide jardin au printemps,**
- **L'apéro-concert en été**
- **La fête d'automne**
- **Et le marché de Noël... !**
- **Bien à vous tous,**

ROSELIER STÉPHANE

Après cette année particulière avec le COVID, sportivement cela a été assez compliqué pour s'entraîner avec très peu de courses (12 à la place de 35 à peu près en règle générale).

J'ai obtenu en fin d'année une 7e place à Arzano.

Pour 2021, les objectifs sont en suspens, tout dépendra de l'évolution de la santé publique.

Je vous souhaite une bonne année 2021 et qu'elle soit meilleure pour tout le monde que celle qu'on vient de passer.



VANINA SEMERIA

Dans le but de faire vivre, avec d'autres un espace associatif chaleureux et convivial :

Un Comptoir de Service à Lizio.

- Service de relais poste, de e-colis, de bouteille de gaz.
- Service de dépôt et de vente de la production alimentaire locale et bio.
- Service d'information sur les associations de lizio et leurs initiatives.

L'idée associative étant d'offrir à chacun la possibilité d'avoir accès à :

- une alimentation saine a des prix solidaires pour les producteurs et les consommateurs,
- des services de base qui viennent compléter l'offre,
- Et que chacun puisse participer à sa mesure à un bien commun pour tous.

C'est aussi une belle manière de soutenir les producteurs locaux, de faire les courses à vélo ou à pieds, de se retrouver les uns les autres au cœur du village.

Je souhaiterais partager nos idées et avancer ensemble pour réaliser ce projet.

Pourriez-vous partager dans votre réseau ?

En fonction des retours je proposerai une rencontre à suivre.

Merci de votre attention et coeur-dialement !

Vanina Semeria de la ville Stéphan.
Mail : amie.chemin@yahoo.fr

GNOME PROD, AU VAL JOUIN

L'entreprise GNOME PROD a encore cette année réalisé des activités estivales pour le grand public.

En mettant en place des mesures sanitaires d'accueil et de redéfinition de nos activités ludiques, nous avons réussi à accueillir plus de 1 000 aventuriers dans la vallée du Val Jouin et 180 participants (familles) sur nos activités dans le Bourg avec les balades enquêtes mêlant découverte du patrimoine et ludique.

GNOME PROD a largement souffert de cette année 2020 avec plus de 28 annulations et reports. Avec sérénité nous envisageons 2021 avec des nouveautés touristiques sur la commune.





POUSSE COQUILLE

À Pousse coquille, l'aventure continue à La ville stéphane !

En 2020 l'association a consolidé les activités existantes :

À l'Univers du poète ferrailleur, malgré les remous de la crise actuelle, la saison fut finalement satisfaisante.

Reprise du Resto des prés... et ses herbes folles ! par Jessika et Romain ; avec leur équipe, ils ont régalié tout l'été.

À l'atelier bois, Benoît propose des cours de Trait de charpente ; il expose aussi ses réalisations au Pendularium, côté Poète ferrailleur.

Isac' initie des partages de savoir-faire à son atelier de couture.

De nouvelles perspectives s'ébauchent pour la suite, dont le projet de maraîchage de Kora et Ben, pour fournir directement le resto en légumes.

Et, après l'expérience de certaines saisonnières au sein de l'équipe cette année, quelques graines d'autres projets semblent avoir été plantées... nous guetons leur germination avec curiosité.

Et aussi, bienvenue aux deux bambins nés cette année par ici...

Contact : poussecoquille@laposte.net

JARDINS FAMILIAUX

Il reste des emplacements, vous pouvez vous renseigner en mairie



LES CHASSEURS DE LA ST HUBERT

Les chasseurs de la St Hubert de Lizio vous souhaitent une belle et heureuse année 2021 et vous communiquent les dates des battues

Pour une meilleure visibilité, n'oubliez pas de vous munir de votre gilet fluo quand vous allez vous promener.

Dimanche 31 janvier :
battue aux renards

Dimanche 7 février :
battue aux chevreuils

Dimanche 14 février :
battue aux renards

Dimanche 21 février :
battue aux chevreuils

Dimanche 28 février :
battue aux renards

Les dates suivantes vous seront communiquées dans le flash info Lizio et sur Panneau pocket



VILLAGE TRÈS TONIQUE

L'association "Village Très Tonique" vous présente tous ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2021.

Le 8 mars 2020, notre 25e randonnée a dû malheureusement être annulée cause Pandémie de Covid. Si tout va bien, en 2021, notre 26e randonnée se déroulera le dimanche 14 mars. Le lieu de RDV reste à confirmer en fonction des élections qui doivent se dérouler ce même jour. Dans ce cas, le rendez-vous serait à la salle du Patronage.

Nous vous proposerons 5 circuits VTT (20 km, 30 km, 35 km, 40 km et 50 km) et 4 circuits de marche (8 km, 11 km, 13 km et 17 km) .

Cependant, il faut noter que le circuit permanent de 32 km, est disponible et entretenu tout au long de l'année par des bénévoles. C'est un circuit très apprécié des randonneurs car ludique et agréable.

Nous tenons à remercier tous les sponsors, tous les bénévoles pour le bon déroulement de cette journée, ainsi que les propriétaires de terrains qui autorisent le passage des randonneurs, sans qui la rando ne pourrait avoir lieu.



LIZIO

Calendrier des manifestations

2021



Dimanche 14 février	CYCLO-CROSS à Cruguel (Ecole)
Samedi 20 février	RACLETTE FOOT
Dimanche 14 mars	RANDO V.T.T. ET MARCHÉ
Vendredi 19 mars	COMMÉMORATION A.F.N.
Samedi 17 avril	REPAS DES CHASSEURS
En avril	REPAS DE L'ÉCOLE à Cruguel
Dimanche 25 avril	VIDE JARDIN
Dimanche 9 mai	RALLYE DES 5 SENS
Dimanche 4 juillet	COULEURS DE BRETAGNE
Samedi 17 juillet	APÉRO-CONCERT
Dimanche 8 août	FESTIVAL DES ARTISANS D'ART
Dimanche 26 Septembre	SAVEURS D'AUTOMNE
Samedi 9 octobre	OCTOBRE ROSE : Confection Coussin Cœur
Dimanche 17 octobre	VIDE-GRENIER (Ecole)
Samedi 18 décembre	MARCHÉ DE NOËL